

Pour l'avenir du service public d'éducation

Mardi 31 Janvier

Grève et Manifestation nationale

Métiers, Carrières, Salaires, Postes  
Retrait du projet sur l'Evaluation

### Du 23 janvier au 3 Février, les syndiqués votent

Cette publication dresse le bilan des orientations et des actions menées par le SNES au niveau académique et départemental. Il est soumis démocratiquement à l'appréciation de l'ensemble des syndiqués. Ceux-ci devront en même temps élire pour deux ans les nouvelles Directions académique (CA) et départementales (bureaux de S2) sur la base des orientations et des listes proposées . voir pages 2 à 10 et 15 à 23 déclarations d'orientation, listes, et rapport d'activité.

C'est un moment essentiel de la démocratie syndicale où les syndiqués déterminent eux-mêmes l'orientation que doit prendre le SNES dans notre académie.

Cette consultation interne prend une importance particulière dans le contexte actuel, pour faire entendre au Gouvernement d'aujourd'hui mais aussi pour demain aux candidats aux prochaines élections présidentielle et législatives, la nécessité d'une autre politique pour le Service public d'Éducation, porteuse d'avenir pour le pays et les jeunes.

Et pour cela, la légitimité des prochaines directions du SNES , fondée sur le vote des syndiqués doit être incontestable.

**Rentrée 2012**

**Versailles : - 495 emplois !**

voir pages 11 à 14

**Tous en grève  
et à la manifestation  
RdV 14h Luxembourg**

# Avec UNITE & ACTION

Un syndicalisme intransigeant, unitaire et de masse

Pour le service public d'éducation et ses personnels

## Notre orientation

*L'ensemble des syndiqués est appelé à élire tous les deux ans les militants qui vont assurer les directions départementales et académique du SNES (la direction nationale étant élue en mai).*

*Cette élection se fait sur la base d'une orientation. Nous résumons ici les principaux axes sur lesquels les militants **Unité et Action**, qui dirigent les sections académique et départementales, fondent leur activité.*

## Un syndicalisme intransigeant pour aujourd'hui et demain

- Aujourd'hui, les agressions du Gouvernement remettent en cause les services publics, dont le nôtre, notre métier, nos statuts et au-delà, la société tout entière, telle qu'elle s'est construite après la Libération.
- Cet état de fait destructeur n'a rien d'inéluctable, de fatal. Nous n'avons pas à nous inscrire dans ce cadre, ni à accompagner les régressions en négociant à la marge quelques miettes.
- Notre action syndicale doit mettre en échec la politique des gouvernants actuels, elle est en même temps porteuse envers les candidats aux prochaines élections de l'exigence d'une toute autre politique pour demain.

## Un syndicalisme de masse

- Pour nous, l'action syndicale efficace est celle qui parvient à réunir le plus grand nombre possible de collègues, qui ouvre des convergences avec les parents et les jeunes et qui, pour cela, crée les conditions d'action par un travail patient d'explication, de confrontation des idées, de débat et de mobilisation, comme l'a démontré le puissant mouvement sur les retraites de 2010...

## Présent sur le terrain

- C'est de sa présence sur le terrain des S1 que le SNES tire son originalité, sa force et sa capacité à prendre en compte la réalité des problèmes vécus dans les établissements, et les attentes des collègues.

## Démocratique

- Notre ambition est de faire en sorte que les **syndiqués puissent donner leur avis et trancher**.
- Notre activité s'efforce de leur en donner les moyens (information, consultations, réunions et stages).
- Notre responsabilité est de contribuer au maximum à la prise en compte des préoccupations, des critiques, des attentes des S1 et des collègues à tous les niveaux du SNES et de la FSU, et en particulier au niveau national.

*Les militants qui se présentent sur la liste **Unité et Action** sont en majorité bien connus de vous: présents, actifs dans leur établissement, ce sont des militants de terrain au contact et à l'écoute des collègues, engagés dans leur métier, soucieux de son sens, de son évolution.*

## Un syndicalisme indépendant

- Comprendre, faire débattre, ne pas trancher à la place des collègues, tenter de trouver des solutions sur des questions difficiles sans prêt-à-penser mais dans le respect des valeurs qui fondent notre syndicat, telle est la ligne que nous nous fixons.
- Le SNES, que nous avons contribué à construire, doit rester une organisation indépendante, **propriété de ses adhérents**, reconnue par tous comme représentative de la volonté des personnels (cf. le résultats des élections professionnelles de 2011).

**C'est dans cette voie que nous entendons poursuivre notre action !**

## Un syndicalisme qui se veut force de proposition...

- Réduire la pénibilité des métiers et la charge de travail, améliorer les conditions d'entrée dans le métier, créer des droits nouveaux pour les fins de carrière, améliorer la mobilité, diversifier les parcours, développer des passerelles et l'offre de formation...
- Le syndicalisme que nous défendons ne se contente pas de demander l'abrogation de telle ou telle réforme régressive : il se doit d'être conquérant et de proposer un projet cohérent, tout en étant force de refus de toutes les agressions en cours.

## Un syndicalisme ambitieux ... pour la société...

Un syndicalisme de transformation sociale : refus d'une société soumise aux lois aveugles du marché, valeurs d'égalité, de justice sociale, de respect et de développement des droits...

### ... pour le service public d'Éducation...

- Investir dans l'Éducation c'est investir pour l'avenir d'une nation.
- Respect de toutes les missions de service public (remplacement, orientation...).
- Recherche d'une vraie démocratisation assurant la réussite de tous.
- Relance de l'Éducation prioritaire et développement de la mixité sociale à l'école.

### ... pour les personnels et leurs métiers...

- Défendre leurs métiers, leurs qualifications leurs conditions de travail, leurs salaires, leurs carrières...
- Faire respecter les droits individuels et collectifs de tous et en particulier le droit à une véritable formation initiale et continue.
- Améliorer les conditions d'affectation et d'exercice de tous, notamment de ceux dont la situation est fragile: TZR, non titulaires.

**En bref un syndicalisme exigeant qui refuse « d'en rabattre » sur la qualité de nos enseignements et sur les qualifications de nos métiers !**

**Voter Unité et Action,  
c'est se donner les moyens d'agir !**

# Unité et Action

## CA Académique (S3)

**ODENT Marie-Damienne** Certifiée Lycée de la Plaine de Neauphle Trappes 78  
**VIALLE Michel** Certifié Lycée Guy de Maupassant Colombes 92  
**RAFROIDI David** Agrégé Lycée Montesquieu Herblay 95  
**LESNE Frédéric** Certifié Collège J-B de La Quintinye Noisy Le Roi 78  
**HUTASSE Jean-Baptiste** Certifié Lycée François Truffaut Bondoufle 91  
**GAY Jean-François** Certifié Lycée Newton ENREA Clichy 92  
**MARTIN François** Certifié Collège Blaise Pascal Viarmes 95  
**DESCAMPS Myriam** Certifié Collège Paul Bert Malakoff 92  
**BOUTET Pascale** Certifiée Collège François Truffaut Asnières 92  
**DETOEUF Perrine** Agrégée Collège Jules Ferry Mantes-La-Jolie 78  
**MORVAN Nicolas** Certifié Collège Jean Lurçat Ris-Orangis 91  
**MUZARD Nadège** Certifiée Collège La Fontaine Antony 92  
**LUCAS Christophe** Certifié Collège François Mauriac Louvres 95  
**LEVY Philippe** Agrégé Collège François Mauriac Houdan 78  
**CARLOTTI Marie-Pierre** Certifiée Lycée Montesquieu Le Plessis Robinson 92  
**CHARDONNET Marie** Certifiée Collège Le Village Evry 91  
**JAVALOYES Mélanie** Certifiée Lycée Romain Rolland Argenteuil 95  
**ALLENET Mathieu** Certifié Lycée La Folie St James Neuilly Sur Seine 92  
**VENETITAY Sophie** Certifiée Lycée. Rosa Parks Montgeron 91  
**TARDY Antoine** Certifiée Collège Léon Blum Villiers Le Bel 95  
**RUELLE-PERSONNAZ Maud** Agrégée Lycée Hôtellerie Tourisme Guyancourt 78  
**BADER Patrick** CPE Lycée Jean-Pierre Vernant Sèvres 92  
**MORDELET Caroline** Contractuelle Lycée Saint-Exupéry Mantes La Jolie 78  
**CARABIN Jean Philippe** Certifié Collège Marie Curie Etampes 91  
**VALADE Claudette** Agrégée Lycée Vincent Van Gogh Ermont 95  
**TIFFOCHE Vincent** Certifié Lycée Sonia Delaunay Villepreux 78  
**MACHEDA Sophie** Certifiée Collège La Fontaine Antony 92  
**BILLY Marie-Louise** Retraitée 78  
**CHEROUVRIER Cécile** Conseillère d'Orientation-Psychologue CIO Versailles 78  
**SANCHEZ Isabel** Certifiée Lycée François Truffaut Bondoufle 91  
**CHIEPPERIN Cédric** Certifié Collège Claude Monet Magny-en-Vexin 95  
**MARGANTIN Jean Baptiste** Certifié Collège G Sand Magnanville 78  
**BERAL François** Certifiée Lycée Newton ENREA Clichy 92  
**DUCHON Jean Jacques** Retraité 95  
**MARTIN DEKLEERMAEKER Brigitte** Certifiée Collège Jules Michelet Vanves 95  
**EYCHART Baptiste** Certifié Lycée Évariste Galois Beaumont sur Oise 92  
**CAUSSE Myriam** Agrégée Lycée Polyvalent L.S. Senghor Magnanville 78  
**CANAL Martine** Retraitée 92  
**ROUSSEL Anne-Marie** Certifiée Collège Gérard Philippe Massy 91  
**DEVEZEAUX DE LAVERGNE Dominique** Agrégée Lycée René Descartes Antony 92  
**MATERNE Fabienne** Certifiée Collège La Fontaine Aux Bergers Ollainville 91  
**BEAULU-BARLIER Martine** Retraitée 95  
**LESAUVAGE Gilles** CPE Collège Louis Pasteur Longjumeau 91  
**DESRIVIERES Alain** Certifié Collège Albert Einstein Magny les Hameaux 78  
**BROUILLARD Valérie** Certifiée Collège Gérard Philippe Massy 91  
**HEMERY Danielle** Retraitée 91  
**CARLOTTI Dominique** Certifiée Lycée Camille Saint-Saëns Deuil La Barre 95  
**KAPEL Marielle** Contractuelle EREA Martin Luther King Asnières 92  
**ROMAGNY Delphine** Agrégée Lycée Leonard de Vinci St Germain en Laye 78  
**LATHIERE Valérie** Certifiée Collège Edouard Vaillant Gennevilliers 92  
**MER Bruno** Certifié Collège Jean Moulin Le Pecq 78  
**CLAUDON Jean-François** Agrégé Collège Jules Ferry Ste Geneviève Des Bois 91  
**HATON Sylvie** Agrégée Lycée Jules Ferry Conflans Ste Honorine 78  
**BUKOWIECKI Jean-Sébastien** Certifié Collège Louis Blériot Levallois Perret 92  
**DELACOTTE Béranger** Certifié Collège Jean Jaurès Levallois Perret 92  
**AUXENFANS Marianne** Retraitée 92  
**BOLZINGER Maria** Retraitée 78  
**FERNANDEZ Jean-Charles** Certifié Lycée Camille Claudel Vauréal 95  
**GALIN Michel** Certifié Collège Jean Macé Ste Geneviève des Bois 91  
**CHASTAN Michel** CPE Lycée Saint-Exupéry Mantes La Jolie 78

## Bureaux de S2

### 78

**LESNE Frédéric** Certifié Collège de la Quintinye Noisy le Roi  
**DETOEUF Perrine** Agrégée Collège Ferry Mantes la Jolie  
**DESRIVIERES Alain** Certifié Collège Einstein Magny les Hameaux  
**TIFFOCHE Vincent** Certifié Lycée Sonia Delaunay Villepreux  
**CAUSSE Myriam** Agrégée Lycée L.S. Senghor Maganville  
**LEROY Yannick** Certifié Lycée Bascan Rambouillet  
**RUELLE-PERSONNAZ Maud** Agrégée Lycée Hôtellerie Tourisme Guyancourt  
**MARGANTIN Jean-Baptiste** Certifié Collège Sand Magnanville  
**ROMAGNY Delphine** Agrégée Lycée Vinci St Germain en Laye  
**SIMONIN Véronique** Certifiée Lycée Viollet le Duc Villiers st Frédéric  
**JAUDEAU Jacques** Certifié Lycée Senghor Magnanville  
**SAOUDI Chadia** Certifiée Collège Pergaud Maurepas  
**HATON Sylvie** Agrégée Lycée Ferry Conflans Ste Honorine  
**CHASTAN Michel** CPE Lycée St Exupéry Mantes la Jolie

### 91

**HUTASSE Jean-Baptiste** Certifié Lycée François Truffaut Bondoufle  
**VENETITAY Sophie** Certifiée Lycée. Rosa Parks Montgeron  
**MORVAN Nicolas** Certifié Collège Jean Lurçat Ris-Orangis  
**BROUILLARD-RUIZ Valérie** Certifiée Collège Gérard Philippe Massy  
**CARABIN Jean Philippe** Certifié Collège Marie Curie Etampes  
**ROUSSEL Anne-Marie** Certifiée Collège Gérard Philippe Massy  
**CLAUDON Jean-François** Agrégé Collège Jules Ferry Ste Geneviève Des Bois  
**CHARDONNET Marie** Certifiée Collège Le Village Evry  
**LEVASSEUR Thierry** Agrégé Lycée de la Vallée de Chevreuse Gif-sur-Yvette  
**SANCHEZ Isabel** Certifiée Lycée François Truffaut Bondoufle  
**LESAUVAGE Gilles** CPE Collège Louis Pasteur Longjumeau  
**MATERNE Fabienne** Certifiée Collège La Fontaine Aux Bergers Ollainville  
**BRAULT Sophie** Certifiée Lycée Parc de Villegénis Massy  
**GALIN Michel** Certifié Collège Jean Macé Ste Geneviève des Bois

### 92

**GAY Jean-François** Certifié Lycée Polyvalent Newton Enrea Clichy  
**MUZARD Nadège** Certifié Collège La Fontaine Antony  
**CARLOTTI Marie-Pierre** Certifiée Lycée Polyvalent Montesquieu Le Plessis Robinson  
**ALLENET Mathieu** Certifié Lycée La Folie St James Neuilly Sur Seine  
**DEVEZEAUX DE LAVERGNE Dominique** Agrégée Lycée René Descartes Antony  
**DELACOTTE Béranger** Certifiée Collège Jean Jaurès Levallois Perret  
**DELSERAY Christine** Certifiée Collège La Fontaine Antony  
**KHEMISS Abdallah** Certifié Collège Edouard Vaillant Gennevilliers  
**FRATONI Laura** Certifiée Collège Voltaire Asnières  
**BUKOWIECKI Jean-Sébastien** Certifié Collège Louis Blériot Levallois Perret  
**BEZOL Claudine** Agrégée Lycée Alexandre Dumas St Cloud  
**DE ALMEIDA Élisabeth** Agrégée Collège Georges Mandel Issy Les Moulineaux  
**FONTANA Patricia** Certifiée Collège Jean Moulin Meudon La Foret  
**BOUTET Pascale** Certifiée Collège François Truffaut Asnières

### 95

**MARTIN François** Certifié Collège Blaise Pascal Viarmes  
**CHALMIN Claudie** Certifiée Lycée Camille Pissarro Pontoise  
**LUCAS Christophe** Certifié Collège François Mauriac Louvres  
**BALLY Clarisse** Certifiée Collège Pierre Perret Bernes Sur Oise  
**CREVOT François** Certifié Lycée Camille Claudel Vauréal  
**TARDY Antoine** Certifié Collège Léon Blum Villiers Le Bel  
**MONGLOY Cécile** CPE Collège Les Touleuses Cergy  
**BOUTELLE Gerald** Certifié Lycée Fernand et Nadia Léger Argenteuil  
**LOUIS Gabriel** Certifié Collège André Malraux Louvres  
**RAFROIDI David** Agrégé Lycée Montesquieu Herblay  
**CHIEPPERIN Cédric** Certifié Collège Claude Monet Magny-En-Vexin  
**MACE Joël** Certifié Collège Pablo Picasso Garges-lès-Gonesse  
**KNOCKAERT Marie-José** Certifiée Collège Blaise Pascal Viarmes  
**FERNANDEZ Jean-Charles** Certifié Lycée Camille Claudel Vauréal



## Voter Ecole Emancipée pour lutter et pour gagner !

Pour essayer de résoudre la crise financière actuelle, les gouvernements d'Europe ont décidé de faire payer les salariés et d'accroître la casse des services publics. A titre d'exemple, le gouvernement grec a baissé les salaires des fonctionnaires de 20% pour rembourser la dette. En France, depuis deux ans, la valeur du point d'indice reste bloquée. La RGPP a conduit au non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite avec les conséquences que l'on connaît sur l'emploi et la prolifération des heures supplémentaires, présentées, avec cynisme, comme un élément de revalorisation des fonctionnaires, en particulier des enseignants. Le gouvernement a accéléré la réforme des retraites malgré une opposition massive dans la rue et, encore aujourd'hui, une forte désapprobation de l'opinion publique. Le décret à venir sur la notation des enseignants annonce un ralentissement des carrières, ce qui aggravera la baisse de notre pouvoir d'achat. Le projet de « TVA sociale » va encore renforcer les inégalités. **Nous devons affirmer que ce n'est ni à la fonction publique, ni à l'Éducation nationale de payer une dette creusée par les cadeaux aux plus riches.**

### **L'Éducation: une question centrale pour 2012 et pour les années à venir.**

Comme les 100 000 postes supprimés depuis 2005, la disparition programmée des COPsy ou le projet de réduction des vacances scolaires, les réformes de ces dernières années ont eu, entre autres, pour objectif de faire des économies. Mais le gouvernement et l'Europe ont un vrai projet pour l'Éducation Nationale : mettre en place une Éducation à plusieurs vitesses qui réserve l'accès au savoir et à la culture à une minorité et rende la masse simplement « employable ». L'entreprise est érigée en modèle que la Fonction publique doit singer.

Les contre-réformes successives en témoignent. La « masterisation » a supprimé la formation des enseignants, le nouveau lycée, le livret personnel de compétences (LPC) et le socle commun ont permis de diminuer les heures d'enseignements et d'appauvrir les contenus. Partout, la dérèglementation est à l'œuvre : APV, ECLAIR... avec la volonté de nous mettre au pas pour une plus grande adaptabilité de l'École et de ses personnels. L'orientation professionnelle (du collège à l'Université), la valorisation de l'alternance (en CAP ou en dernière année de Bac pro) doivent permettre de renforcer les liens avec le monde de l'entreprise. « La première mission de l'école est de préparer à la vie active » nous rappelle Nicolas Sarkozy à l'occasion de ses vœux aux enseignants.

Le projet de décret sur l'évaluation des personnels rentre dans ce cadre : mettre en place le « nouveau management public » par contrats d'objectifs dans les établissements, faire des chefs d'établissements des « patrons » relayés par une hiérarchie intermédiaire. C'est pourquoi nous combattons ces réformes rétrogrades. **Contre la précarisation et l'atomisation de plus en plus grande de nos métiers, nous réclamons au contraire la titularisation de tous les précaires et l'établissement du corps unique des enseignants. Pour une école émancipatrice pour l'ensemble des jeunes, nous portons l'idée du collège unique.**

Aujourd'hui, nos réponses doivent être à la hauteur des attaques. Les élections professionnelles ont souligné l'attachement des collègues au syndicalisme et surtout au syndicalisme revendicatif. Le SNES doit s'opposer radicalement aux réformes du gouvernement et afficher des mots d'ordre clairs. L'unité syndicale est importante lorsqu'elle permet l'action collective. Cependant, le SNES ne doit pas se laisser enfermer dans l'attente d'un consensus paralysant avec des organisations qui n'ont que trop tendance à suivre le ministère. Si un accord rapide pour l'action n'est pas possible, il doit, avec tous ceux qui le veulent, impulser les mobilisations et construire le mouvement.

Le SNES doit se donner les moyens d'une plus grande combativité, au côté des mouvements de lycéens, de parents d'élèves et des personnels, du premier degré à l'université (enseignants ou agents). Il doit favoriser les assemblées générales et les coordinations, et engager ses militants à y participer activement. **C'est ce type de syndicalisme, articulant travail de terrain au quotidien, mobilisations de rue massives, refus d'obéir, grèves reconductibles, interprofessionnelles, assemblées générales et coordinations mandataées que l'École Émancipée a toujours défendu.**

**Voter École Émancipée, c'est voter pour une tendance nationale et fédérale**, une tendance qui défend les mêmes positions à Versailles, à Créteil ou ailleurs... une tendance qui porte ce syndicalisme de luttes et de revendications dans les instances du SNES comme dans les AG ; c'est voter pour des militants qui, au quotidien, s'impliquent dans tous les degrés de l'activité syndicale, en construisant le SNES, qui savent bien que l'état de mobilisation n'est pas un état permanent, qu'on ne naît pas mobilisé *a priori*, mais qui réaffirment qu'il est nécessaire et possible de construire la lutte et de **gagner** !

## Votez École Émancipée



**LISTE ECOLE EMANCIPEE**

Laurent Boiron (Collège Voltaire, Sannois 95)  
Jean-Michel Hérisson (lycée Maurice Genevoix, Montrouge 92)  
Jérôme Cerisier (Collège Jean-Jacques Rousseau, Argenteuil 95)  
David Pijoan (Lycée Guy de Maupassant, Colombes 92)  
Graziella Cueillens (Collège Jean-Cocteau, Maison-Lafitte 78)  
Didier Rambault (Collège Paul Vaillant-Couturier, Argenteuil 95)  
Juliette Isambert (Lycée Maurice Genevoix, Montrouge 92)  
Monique Migneau (collège Georges Sand, Châtillon 92)  
Patrice Wach (Lycée Camille Claudel, Palaiseau 91)  
Solveig Hurard (Lycée Jean Perrin, Saint-Ouen l'Aumône 95)  
Rémi Birling (Collège Léon Blum, Villiers-le-Bel 95)  
Lionel Zucker (Collège La Justice, Cergy 95)  
Gérard Barnave (Retraité 92)  
Alexis Legasa (Lycée Jean Perrin, Saint-Ouen l'Aumône 95)  
Lydia Malésieux (Collège Paul Vaillant-Couturier, Argenteuil 95)  
Florence Arié (Lycée Maurice Genevoix, Montrouge 92)  
Omar Slaouti (Lycée Julie-Victoire Daubié, Argenteuil 95)  
Eva Bekhtari (Collège Les Renardières, Courbevoie 92)  
Cathy Jégou (Collège Claude Monet, Argenteuil 95)  
Tania Mirsalis (Lycée Jean-Jacques Rousseau, Sarcelles 95)  
Danièle Bouin (Retraîtée 95)  
Anne Sophie Meignant (Lycée Maurice Genevoix 92)  
Pierre Mirsalis (Retraité 95)  
Mourad Zahra (Lycée Jean Monnet, Franconville 95)  
Jean-Marc Poiron (retraité 95)  
Julien Blottier (lycée Georges Braque, Argenteuil 95)  
Karine Burg (lycée Georges Braque, Argenteuil 95)  
Laure Etevez (Collège Jean-Jacques Rousseau, Argenteuil 95)  
Rigault Eric (Lycée Jean Perrin, Saint-Ouen l'Aumône 95)  
Philippe Koubi (Lycée Évariste Galois, Sartrouville 78)  
Catherine Demerliac (Collège Paul Vaillant-Couturier, Argenteuil 95)

**Bureaux des s2**

**Bureau 92**

PIJOAN David  
HERISSON Jean-Michel  
MIGNEAU Monique  
BARNAVE Gérard  
ISAMBERT Juliette

**Bureau 95**

RAMBAULT Didier  
CERISIER Jérôme  
HURARD Solveig  
ETEVEZ Laure  
LEGASA Alexis  
BOIRON Laurent

# Liste « Les revendications, l'unité ! »

Après la grève du 15 décembre,  
grève dans l'unité pour le retrait du projet d'évaluation des enseignants.

## Poursuivre la démarche : L'UNITE POUR LE RETRAIT, POUR LES REVENDICATIONS, PAR LA GREVE, POUR FAIRE RECULER LE MINISTRE

La grève du 15 décembre pour le retrait du projet d'évaluation des enseignants a obtenu de premiers résultats dont la décision du ministre de reporter l'examen de son projet prévu au départ au CTM du 16 décembre. Elle appelle de nouvelles décisions pour obtenir le retrait pur et simple de ce projet, de la même façon que les décrets de Robien ont été abrogés. La décision de grève le 31 janvier va en ce sens.

Notre demande de retrait est due au contenu même du projet de réforme : ce serait le chef d'établissement qui évaluerait les enseignants, et donc l'évaluation ne porterait plus sur l'enseignement dans la classe, ce qui est le cœur de notre métier, qui est d'enseigner une discipline dans le cadre des programmes nationaux. En confiant l'évaluation au seul échelon local, c'est un élément de mise en cause de notre statut de fonctionnaire de l'État. Ce projet doit être retiré.

Cette grève unitaire du 15 décembre prend toute son importance au moment où la journée d'action interprofessionnelle du 13 décembre (CGT-CFDT-FSU-UNSA-Solidaires) ne contenait ni appel à la grève, ni exigence du retrait du plan d'austérité présenté par François Fillon le 7 novembre. Cette journée d'action se situait dans la droite ligne du communiqué interprofessionnel du 18 août qui inscrit, à la demande de la CFDT, l'action syndicale dans le cadre de la « réduction des déficits ». Le SNES, et la FSU, peuvent-ils continuer à se laisser cadenciser par cette intersyndicale officielle, qui, lors du mouvement contre la réforme des retraites, en septembre-octobre 2010, a imposé - avec les résultats que l'on sait - les journées d'action saute-mouton avec manifestations le samedi, sans appel à la grève nationale ni exigence du retrait du projet ?

**Au moment où les attaques du gouvernement pleuvent pour répondre aux exigences des marchés financiers, avec notamment une nouvelle saignée de 14 000 postes, nous en tirons une conclusion : la démarche mise en œuvre le 15 décembre doit être appliquée et poursuivie sur tous les plans et à tous les niveaux.**

Cette démarche doit nous conduire à reconsidérer le bilan que l'on peut tirer de la signature par les responsables de la FSU des accords de Bercy en 2008, malgré de nombreuses oppositions de syndicats. Ces accords ont permis l'instauration du vote électronique conduisant à l'effondrement de la participation aux élections professionnelles. Ils ont conduit, à travers la loi de juillet 2010 sur le dialogue social, à créer les CT (Comités Techniques). Le ministre dispose maintenant avec ces CT d'instances lui permettant « des négociations relatives aux conditions et à l'organisation du travail, au déroulement des carrières et à la promotion professionnelle », bref de « détricoter » notre statut !

**Notre démarche ne se situe pas dans le cadre des « tendances ».** Celles-ci sont largement devenues un obstacle à l'expression d'un véritable pluralisme, à la véritable démocratie syndicale, qui, dans la situation actuelle, sont indispensables pour permettre aux syndiqués de faire valoir leur volonté et de définir ensemble, dans les réunions d'instances syndicales à tous les niveaux (établissement, département, académie, national), les revendications, l'action pour les faire aboutir.

En ce sens, nous nous félicitons qu'il y ait eu un vote unanime à la CA Nationale du SNES pour appeler à la grève pour le retrait du projet d'évaluation des enseignants. Nous sommes heureux d'avoir contribué à ce résultat. Ainsi, l'indépendance et l'unité du syndicat ont été dressées face au ministre, entraînant l'ensemble des syndicats du second degré, puis des fédérations, pour le faire reculer. C'est pour poursuivre dans ce sens que nous présentons cette liste.

Nous soumettons à tous les syndiqués, à tous les militants, en leur proposant de l'enrichir, ce que pourrait être le mandat du SNES dans les semaines et mois décisifs qui viennent :

**Maintien de notre statut : maintien des décrets de 1950 :** pas d'allongement de la durée de service défini en heures de cours dans notre discipline, pas de bivalence, poste sur un seul établissement. Dans la continuité de l'appel unitaire à la grève du 15 décembre, poursuite de l'action pour **le retrait du projet d'évaluation des enseignants par le chef d'établissement** : maintien de la double évaluation et des formes actuelles d'avancement ; maintien de tous les personnels, professeurs, COPsy, documentalistes, CPE, dans la fonction publique de l'État.

**Annulation des 5 600 suppressions de postes pour la rentrée 2012**, dont 495 pour l'académie de Versailles, soit 3021 postes supprimés en 5 ans ! Arrêt des « réformes » qui organisent ces suppressions de postes ! Abrogation de la RGPP (révision générale des politiques publiques), abrogation de la LOLF, abrogation de la loi Fillon sur les retraites, augmentation des salaires par revalorisation du point d'indice pour tous les fonctionnaires !

## Élections à la CA Académique du S 3 de Versailles

### Liste « **Les revendications, l'unité !** »

**Jack LEFEBVRE**, certifié, Collège André Chénier Mantes la Jolie (78) bureau national du SNES

**Simone BISMUTH**, retraitée, Montrouge (92)

**Alain VEYSSET**, retraité, Longjumeau (91)

**Anne-Sophie SUCHARD**, agrégée, Lycée Paul Langevin Suresnes (92)

**Marie FIANCETTE**, certifiée, Lycée Montesquieu Herblay (95)

**René ANGNEROH**, certifié, Collège André Chénier Mantes la Jolie (78)

**Corinne HERON**, certifiée, Collège Truffaut Asnières (92)

**Joachim BORGES**, MA, Collège Paul Verlaine Les Mureaux (78)

**Rachid FARDEHEB**, certifié, Lycée Simone de Beauvoir Garges-lès-Gonesse (95)

**Gary RACUNICA**, agrégée, Lycée Paul Langevin Suresnes (92)

**Gilles BIEUX**, contractuel, Lycée Jean-Pierre Vernant Sèvres (92)

**Astrid LEFLON**, certifiée, Collège André Chénier Mantes la Jolie (78)

**Jean-Marc BROUARD**, certifié, Lycée Agora Puteaux (92)

**Laura COGNARD**, Collège Clemenceau Mantes la Jolie (78)

**Corinne SEROR**, certifiée, Lycée Paul Langevin Suresnes (92)

**Benjamin DUPRAZ**, certifié, Lycée Francisque Sarcey Dourdan (91)

**Sonia WOS**, certifiée, Lycée Paul Langevin Suresnes (92)

**Karen DAVID**, PE, Collège André Chénier Mantes la Jolie (78)

**Thibault ACKERMANN**, agrégé, Lycée Paul Langevin Asnières (92)

**Michel MESAIZE**, retraité, Verneuil (78)

**Dalila RIDA**, certifiée, Collège Les Plaisances Mantes la Ville (78)

## Depuis 2 ans nous sommes confrontés à une radicalisation de la politique libérale

avec l'instrumentalisation de la dette publique et de la crise financière et économique.

Le pouvoir en place fait du désengagement de l'État le cœur de son discours idéologique et de son action. A travers les deux plans de rigueur successifs qui obèrent tous les mécanismes de la croissance, il vise à économiser sur les dépenses éducatives, sociales et de santé, stigmatisant les salariés rendus responsables des déficits publics.

Excluant par dogmatisme la question d'un partage plus équitable des richesses et la refonte du système fiscal, il multiplie et durcit les mesures consistant à faire payer les effets de la crise par les classes moyennes et les plus défavorisées ainsi que par les retraités.

**Les effets sont ravageurs : remise en cause systématique des solidarités et garanties collectives, creusant encore plus les inégalités et les injustices.**

## La réforme des retraites...

...public-privé ( printemps –automne 2010) provoque un puissant mouvement social durable rassemblant dans l'unité syndicale des millions de manifestants. ce mouvement ne débouche toutefois pas sur une véritable victoire puisque le Gouvernement, de plus en plus enfermé dans une bulle idéologique, fait voter la loi et la met en application ( mères de famille 3

enfants contraintes à la retraite dès la rentrée 2011, augmentation de la cotisation retraites des agents du public qui ampute le traitement net des fonctionnaires ...).

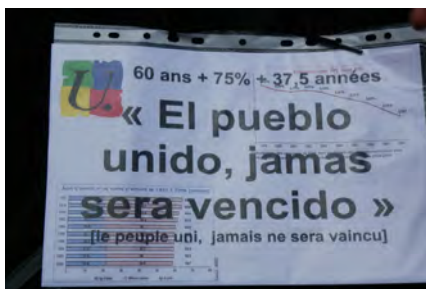
**La force du mouvement social a cependant permis de marquer une rupture dans l'opinion publique qui prend conscience de la gravité de la politique du Gouvernement.**

Pour autant, en face du durcissement politique du Gouvernement dans le contexte de crise, les Confédérations se divisent et peinent à rassembler les salariés sur la question de la défense des emplois, de la protection sociale et des salaires, alors qu'en Europe les mouvements sociaux et citoyens s'accroissent contre les plans de rigueur imposés par la souveraineté abso-

lue des marchés et des agences de notation et l'ingérence de l'UE, attentatoires au principe de souveraineté nationale.

Les actions interprofessionnelles menées à compter du début de l'année 2011 sont plus des actions de militants que des actions massives : le contexte préélectoral des échéances pèse fortement sur le positionnement de certaines confédérations (13 décembre 2011 manœuvres dilatoires de la CFDT...).

Cela interroge le périmètre de l'unité mais aussi sur les modalités qui permettraient de construire la mobilisation nécessaire, massive et durable en France et de permettre ainsi les actions convergentes indispensables au niveau européen.



## Fonction publique : la volonté d'en briser les principes fondateurs

Dans la droite file des annonces de Sarkozy lors de son discours de Nantes en 2007, les mesures se sont durcies.

- **Remise en cause du Statut général**

- **Accentuation de la RGPP** à travers des budgets de rigueur (destruction des emplois publics statutaires, non remplacement d'un fonctionnaire sur deux, assèchement des postes aux concours de recrutement externes et internes ...)

- **Volonté de faire disparaître le paritarisme**, élément fondateur de la Fonction publique au profit d'un dialogue social de plus en plus réduit et non transparent

- **Agents publics stigmatisés** : refus de

reconnaître les qualifications, absence de revalorisation globale (salaires, conditions de travail, carrières, mobilité...), journée de carence imposée au nom d'une pseudo-équité avec le privé, remise en cause du bien-fondé des arrêts maladie...

- **Protocole contre la Précarité dans la Fonction publique mars 2011**

Alors que toute la politique contribue à l'explosion de la précarité, le protocole s'il se veut une réponse aux attentes fortes des collègues et traduit des avancées (1er plan de titularisation depuis la disparition de la Loi Sapin de 2000), marque des insuffisances et des dangers

graves : faible nombre d'ayants droit, vacataires exclus.

Le contrat de droit privé reste la base du recrutement des précaires qui n'est donc pas tari, et devient une véritable voie d'entrée dans la Fonction publique ce qui porte en germe une menace contre le Statut général.

Pour toutes ces raisons, la section académique, mandatée en ce sens par la CA académique, s'était positionnée contre la signature lors de la CA nationale du SNES.



## Éducation : la cible de toutes les attaques

Elle est au cœur des attaques dans tous les degrés d'enseignement avec une volonté d'imposer une autre conception de l'École et de transformer radicalement les métiers, les carrières, les services et les statuts des personnels. Le second degré est particulièrement visé.

- **Suppressions massives de postes** (Académie : 2010 :- 485 emplois // 2011 :- 493 // 2012 – 495) avec des incidences sur les conditions d'exercice et d'affectation des personnels (mouvement asphyxié) et sur les conditions d'études des élèves de plus en plus dégradées.
- **Remise en cause de nos métiers, missions de service public, carrières, refus de reconnaître les qualifications et la nécessité de la formation** : temps de présence accru dans les établissements, attaques frontales contre le service d'orientation et ses personnels, destruction de la formation initiale, refus de revalorisation globale pour tous et volonté d'imposer une revalorisation parcellaire (1ers échelons,) et indemnitaire (IFIC, prime ECLAIR), généralisation des HS, gestion au mérite pour mieux diviser la profession ...

### Droits individuels et collectifs des collègues

- **Droit** à formation continue, indemnités, frais de déplacement, droit à temps partiel contesté en fonction des possibilités en titulaires disponibles dans la discipline...
- **Pilotage du système éducatif par le local, une politique rectorale à l'avant-garde** :
  - Mise en place de la réforme de l'État qui se traduit par des délégations de services du Rectorat vers les IA ou vers le SIEC entraînant par suppression de postes ou alourdissement des missions, un déficit en postes administratifs dans les EPLE et les services déconcentrés (IA, rectorat), pilotage par le local des EPLE (autonomie renforcée des établissements c'est-à-dire en fait du CE), gestion par la performance (contractualisation sur la base de contrats d'objectifs négociés souvent par les seuls CE),
  - contournement systématique des instances (CTP et CT voir l'épisode de l'installation des CT dans l'académie en novembre 2011),
  - mise en place du conseil pédagogique, renforcement du rôle des bassins (où les personnels ne sont pas représentés),
  - déréglementation accélérée sous couvert d'expérimentation (bivalence ou trivalence, EIST...)
- **Formatage du système éducatif par une politique managériale et l'imposition de réformes contestées**

Cela se traduit par une politique de renoncement généralisée et d'éclatement du Service public d'Éducation au nom de la performance, de la rationalisation et de l'efficacité:

  - Abandon de la démocratisation en collège (socle commun LPC) comme en lycée (réforme Châtel) au profit du renforcement du tri social masqué sous le vocable « excellence »,
  - volonté de rompre le lien et la continuité collège-lycée,
  - mise en place à marche forcée de la réforme de la voie technologique STI2D et pour 2012 de la réforme STMG,
  - appauvrissement de l'offre de formation (politique d'implantation par pôles), diminution des horaires élèves, relégation de certaines disciplines, abandon de la lutte contre les inégalités sociales et territoriales (remise en cause des ZEP au profit des CLAIR, assouplissement de la carte scolaire renforçant la ghettoïsation de certains établissements...)

## Stagiaires : la destruction de l'année de stage et la négation de la nécessité d'une véritable formation initiale

- La mise en œuvre de la réforme de la formation des maîtres, la volonté de démontrer que la hausse du niveau de recrutement au niveau master serait une aberration et la volonté de faire des économies budgétaires (suppression des emplois de stagiaires au budget 2010) ont entraîné l'affectation à temps plein des lauréats, contraints de suivre en plus de leur service une formation.
- Les conditions déjà insupportables se sont encore aggravées en 2011 (disparition de tout allègement de service, HS, classes à examen...).
- La section académique s'est inscrite dans les actions nationales (grève du 6 septembre 2010, conférences de presse) et a inlassablement dénoncé dans les instances académiques la situation intolérable des stagiaires.

### Projet de réforme de l'évaluation des enseignants, CPE et Co-psy

- Le Ministre entend imposer une politique managériale et individualisée des carrières et des salaires des personnels pilotée au local de façon arbitraire et injuste, transformer radicalement le sens et l'exercice de leur métier en marginalisant ce qui est le cœur des métiers c'est-à-dire l'activité en classe, et briser les garanties collectives et les statuts.
- Permettant en outre d'opérer des économies non négligeables (passage à l'ancienneté, période transitoire de 3 ans sans aucune possibilité d'accélération...), cette réforme va entraîner un allongement de la durée de carrière des collègues et une aggravation de la perte du pouvoir d'achat.
- Le recul partiel et tactique du Ministre, ses promesses sur de prétendues négociations qui porteraient sur tout sauf sur ce qui fonde l'opposition de la profession, sont pures manœuvres dilatoires.
- La grève majoritaire du 15 décembre, la signature massive de la pétition montrent le rejet profond du projet par les personnels.

## Le SNES continue d'exiger l'abandon total du projet d'évaluation.

**La section académique s'est inscrite avec détermination dans toutes les actions nationales** en ayant le souci constant d'informer, de mobiliser et de construire l'unité la plus large, notamment avec les parents d'élèves (suppressions de postes, de formations et d'options...).

Elle a constamment relayé dans les instances nationales les réalités et les dangers de la politique rectorale en pointe dans de nombreux dossiers) ainsi que l'ampleur et la force des actions locales. Elle est intervenue pour relayer la volonté de la profession de prise de position claires et d'actions planifiées et lisibles.

**Enfin si la nécessité de lier les actions Éducation/ Fonction publique et Interprofessionnelle ne fait pas de doute, la section académique a toujours œuvré en liant 2 aspects**

- **la nécessité de porter la défense et la promotion du service public d'éducation** ce qui suppose une lisibilité et une visibilité des actions Éducation qui constituent pour nous une priorité majeure au vu des attaques frontales dont notre secteur fait l'objet.

A cet égard le choix du maintien de l'unité au niveau national dans le Groupe des 25 et qui se traduit souvent par l'accord sur des plateformes minimalistes a toujours pour nous été problématique et a contribué par exemple, à rendre particulièrement difficile la journée de manifestation nationale du 19 mars 2011.

- **éviter entassement et superposition des actions dans les différents secteurs** : Ainsi à la rentrée 2011 la succession de 2 grèves (le 6 septembre à l'appel du SNES sur les problèmes de rentrée et de conditions de stage des lauréats concours et le 7 à l'appel de l'Interpro), ont été difficiles à comprendre pour les collègues.

**Il reste qu'au final les luttes entreprises et articulées aux niveaux local, académique et national dans l'Éducation ne sont pas restées sans effet :**

- Elles ont permis de construire des liens étroits entre les collègues, les parents d'élèves et les jeunes. Elles ont permis de créer dans l'opinion publique un vaste revirement en faveur du service public d'Éducation et de ses missions et mettre en évidence la question des investissements utiles à l'avenir d'une nation.
- **C'est la preuve que si l'outil syndical et l'action syndicale, même s'ils ne débouchent pas sur tous les résultats souhaités et indispensables, sont plus que jamais nécessaires** pour se défendre et pour exiger des transformations positives et créer, par un combat incessant et la recherche de l'unité, les conditions d'un mouvement beaucoup plus vaste afin de mettre en échec la politique de démolition sociale et éducative actuelle.

**Orientation** dans le cadre de la Loi sur la formation tout au long de la vie le rectorat en toute opacité met en œuvre la labellisation des CIO, prétexte à fusion et/ou fermetures de CIO dans l'académie et suppressions de postes.

La section académique a exigé de l'Administration une information régulière en CTP et arraché la tenue de plusieurs GT pour faire la transparence.

Elle a régulièrement tenu informés les personnels de la catégorie et continue de construire avec l'ensemble de la profession la mobilisation nécessaire contre une réforme qui vise à évincer les Copsy du secteur scolaire et à remettre en cause leurs missions de service public.

**Les CLAIR un dispositif mis en place à la hussarde dans l'académie :**

-rentrée 2010 : anticipation du Recteur à la rentrée 2010 avec une liste confidentielle, découverte par les commissaires paritaires du SNES lors du mouvement intra 2010 car postes retirés du mouvement pour y affecter des personnels choisis par les CE.

-Rentrée 2011 : généralisation du dispositif sans aucune concertation ni des CA ni des instances (CTP) provoquant mobilisation massive et refus de certains établissements.



**Pour le secrétariat  
Académique**

*Pascale Boutet, Marie-Pierre Carloti, Marie Chardonnet, Myriam Descamps, Perrine Detoef, Jean-François Gay Jean-Baptiste Hutasse, Mélanie Javaloyes, Frédéric Lesne, Philippe Lévy, Christophe Lucas, François Martin, Nicolas Morvan, Nadège Muzard, Marie-Damienne Odent, David Rafteroide, Michel Vialle*

**L**es vœux du Président de la République ont donné le ton: confirmation d'une politique de rigueur que la perte du triple A vient tout récemment encore de légitimer aux yeux du Gouvernement.

La lutte contre les déficits publics et le désengagement renforcé de l'État ne font en réalité que renforcer les inégalités et sabrer toujours plus dans les garanties collectives et les solidarités.

Ainsi, le Sommet social du 18 janvier prochain n'a pas d'autre objectif à travers le projet de TVA sociale qui pénalisera de nouveau les salariés, d'imposer de nouvelles régressions sociales avec l'appui du patronat.

**L**es fonctionnaires sont largement rendus responsables des déficits publics, dans la logique de démantèlement de la Fonction publique, les mesures culpabilisantes se multiplient: au gel du point d'indice et à l'amputation du traitement net (hausse de la cotisation retraite) s'est ajoutée une journée de carence imposée au nom d'une prétendue équité avec le privé.

**D**ans l'Éducation, la hache de guerre est carrément déterrée: attaques frontales de N. Sarkozy contre les statuts, appel à davantage de flexibilité, apologie du pilotage par le local et du renforcement des pouvoirs des Chefs d'établissement.

Luc Chatel continue pour sa part, à ignorer le rejet profond par la profession, du projet de décret sur l'évaluation (grève du 15 décembre, signature massive de la pétition...) et de la politique managériale qui le sous-tend.

Les réformes du système éducatif sont renforcées tant au collège qu'au lycée, abandonnant toute démocratisation au profit du tri social, de l'alternance érigée en principe obligatoire et de l'éviction précoce des élèves.

**L**e Budget de rigueur 2012 dans l'Éducation et l'intensification des réformes conditionnent toute la préparation de rentrée dans les établissements et marquent une étape de plus dans la destruction du Service public d'Éducation.

Réaffirmation du dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur 2, suppressions d'emplois massives... Ainsi, dans l'académie de Versailles de nouveau ponctionnée, tous les degrés d'enseignement sont touchés: **1<sup>er</sup> degré -260 emplois, second degré -495.**

Les lycées vont payer le prix fort des suppressions, le Recteur utilisant au maximum les dispositifs des réformes pour supprimer les postes. Le poids des HS est aggravé en collège comme en lycée.

**D**ans l'académie, de nombreux établissements sont déjà mobilisés (lycées concernés par la suppression de classes de STG): actions locales soutenues par les parents d'élèves et des élus, pétitions, audiences au rectorat mettant ainsi le Recteur en difficulté. Toutes ces actions ont été relayées par les sections académique et départementales du SNES.

Fort de la confiance que les personnels ont choisi de lui renouveler lors des élections professionnelles (57% des voix dans l'académie), **le SNES appelle les personnels dans l'académie:**

**à la construction d'une mobilisation croissante dans les établissements** (tenue d'AG, heures mensuelles, rencontres avec les parents d'élèves et les élus) et la recherche d'actions locales convergentes entre enseignants, parents et lycéens.

**à s'inscrire dans les actions et initiatives impulsées par les sections départementales**

**à assurer par une participation massive, le succès de la journée de grève et de manifestation nationale le 31 janvier à Paris, initiée par**

**le SNES et à laquelle d'autres organisations se sont jointes.**



**Il s'agit collectivement de peser, aujourd'hui en direction de l'actuel Gouvernement mais aussi pour demain en direction des candidats, afin d'imposer une toute autre politique pour le Service public d'Éducation.**

**Bonne année combative à tous !**

*Le 14 janvier 2012*

*Marie-Damienne Odent/ Michel Vialle*

# RENTREE 2012 : LA CASSE SE POURSUIT,

## « Faire mieux avec moins » : de l'écran de fumée à la réalité des chiffres

### Des maximes apprises dans le manuel du petit manager....

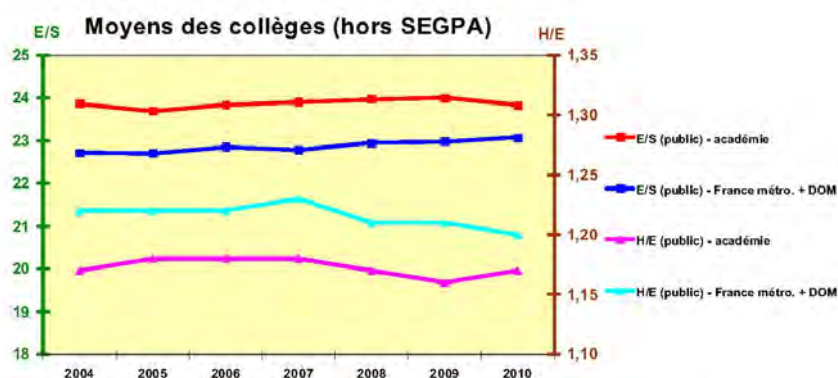
Croyant dissiper une contestation bien ancrée dans l'opinion publique de sa politique budgétaire et éducative par des maximes creuses apprises dans un manuel du petit manager, le Ministre, prétend « faire mieux avec moins » dans une Education nationale qui serait plus habituée à dépenser sans compter qu'à être performante. Dans ce récitation de mauvaise foi, tous les mauvais procédés sont bons comme celui de faire de la rétention des statistiques et mélanger les choux et les carottes !

L'exercice favori du Ministre est de rapporter les taux d'encadrement actuels à ceux du début des années 1990 qu'il présente comme un retour à l'équilibre après une période d'excès. C'est ainsi faire référence à une période où pour avoir tardé à démocratiser le second degré, la France se traînait dans le bas du classement des nations industrielles en terme d'accès au bac et de poursuite d'études dans le supérieur. C'est ainsi indiquer le cap de sa politique : celle du grand bond en arrière !

### ... à l'art de travestir les faits du Recteur

Le Recteur de l'académie de Versailles, faute de pouvoir justifier les suppressions d'emploi par la baisse démographique, a rôdé aussi un langage qui fait l'impasse sur la réalité. Dans notre académie historiquement sous dotée et marquée par des inégalités très fortes, la contribution de celle-ci à la règle du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux ferait l'objet d'un écrêtement et le taux d'encadrement se maintiendrait.

Ce que démentent les chiffres que le Recteur a fini par transmettre aux élus des personnels suite aux interventions répétées du SNES (voir ci-contre) : ils confirment non seulement que la dégradation des conditions d'études des élèves et d'enseignement des personnels ne sont pas une vue de l'esprit de ceux-ci mais aussi que l'écart entre notre académie et la moyenne nationale s'est encore aggravée, en dépit d'un rapport de l'Inspection générale en 2007 qui a fait date et qui exigeait un effort particulier de l'Etat pour notre académie !

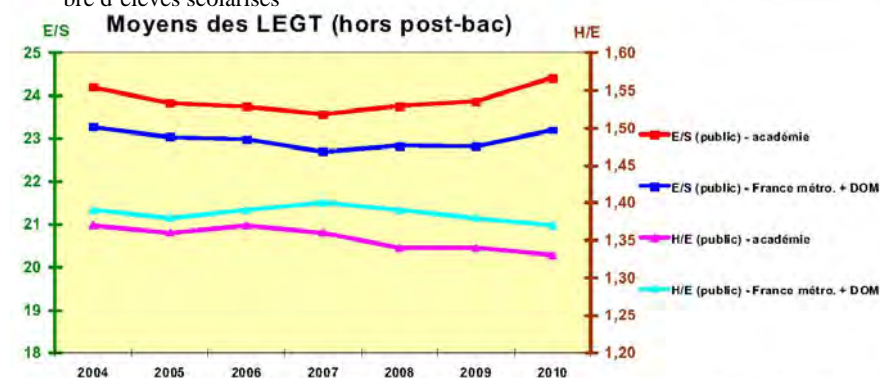


#### Légende :

E/S : nombre d'élèves moyens par classe (Elèves par structure)

H/E : nombre d'heures d'enseignement distribués dans les établissements divisés par le nombre d'élèves scolarisés

Source : MEN/JVA-DEPP



Source : MEN/JVA - DEPP

### Faute de pouvoir convaincre, Ministre et Recteur veulent bâillonner les élus des personnels

Afin d'empêcher l'expression des revendications des personnels et l'exigence récurrente d'une autre politique, le Recteur, poursuit ses coups de force pour museler le Comité technique académique.

Après avoir refusé de l'installer en déniaut aux élus suppléants la possibilité de siéger au sein de leur représentation syndicale au mois de novembre, il entend, se faisant le fidèle serviteur du Ministère, transformer le Comité technique en chambre d'enregistrement. Il a ainsi refusé lors du CTA du 13 janvier de soumettre au vote la carte des formations et le budget de l'académie en violant les prérogatives reconnues à cette instance qui doit être obligatoirement consultée sur ces questions selon les termes du décret 2011-84. Il prétend par ailleurs déléguer un certain

nombre des attributions du CTA aux Comités Techniques départementaux, sous couvert de proximité, alors que la réforme de la gouvernance académique renforce ses pouvoirs et que les décisions et les orientations son arrêtées au niveau rectoral.

Ce raidissement autoritaire ne fait que traduire la difficulté avérée des autorités engagées dans une fuite en avant pour mettre en place une politique fortement contestée depuis 2007 à l'approche de la période électorale. Le SNES et la FSU ne transigeront pas sur le respect du paritarisme et s'opposeront à cette mise au pas en recherchant l'unité la plus large avec les autres organisations syndicales.

## Le dépeçage du Second degré encore inscrit au programme de 2012

**-495 emplois à la rentrée 2012, -3021 depuis 2007 dans l'académie de Versailles**

Alors que les effectifs de l'académie de Versailles sont repartis à la hausse depuis l'an dernier, l'application forcenée du dogme du remplacement d'un fonctionnaire sur deux se traduit, dans l'académie de Versailles, par une nouvelle hécatombe d'emploi public dans le second degré (- 495 emplois pour la rentrée 2012) portant le nombre d'emplois supprimés à 3021 depuis 2007 !

Après avoir laminé les moyens de remplacements, supprimé l'année de stage des lauréats de concours pour les affecter à temps plein, placé les collèges au bord de la rupture, sinistré l'offre de formation, alourdi la charge de travail des enseignants par l'inflation des heures supplémentaires, au cours des années précédentes, le Ministre et le Recteur, tout en continuant d'exploiter ces leviers, comptent pleinement utiliser les effets d'aubaine et les économies d'échelle permises par les réformes contestées mises en œuvre depuis trois ans pour opérer cette nouvelle saignée (réforme des lycées, de la voie pro, des STI2D, des STMG, de l'autonomie des établissements...).



### La machine à supprimer des emplois est mise en marche dans les lycées : - 477 emplois

Le Recteur de l'académie de Versailles entend ainsi reprendre 477 emplois dans les lycées de l'académie. Les deux tiers devraient toucher les lycées professionnels avec l'achèvement de la généralisation du bac pro 3 ans et la mise en extinction définitive du cursus bac pro 4 ans, l'extension complète de la norme de 30 élèves par classe contre 24 auparavant dans ces filières et des regroupements de formation sous une même spécialité dans les filières tertiaires.

Après avoir vu leurs moyens sanctuarisés durant deux ans pour éviter que la contestation de la réforme des lycées ne débouche sur un rejet massif de celle-ci par les lycéens et la profession, les lycées généraux et technologiques dont les effectifs continuent à progresser sont visés par les suppressions d'emplois. Le tronc commun permettant en 1ere comme en terminale de regrouper des séries ayant les mêmes horaires et les mêmes programmes, les groupes de compétences en langue, la dotation globalisée sont cités par le Recteur comme autant de gisements d'économies devant être utilisés dans le cadre de l'autonomie des établissements pour faire fonctionner ceux-ci avec des moyens encore plus resserrés que les années précédentes.

### + 52 emplois dans les collèges pour 771 élèves en plus : une augmentation bien en deçà des besoins

Lourdement pénalisés par les suppressions d'emplois les années passées et une sous-estimation systématique de leurs effectifs, les collèges vont connaître une augmentation de leurs effectifs de 771 élèves. Les moyens attribués par le Rectorat sont cependant bien insuffisants au regard des besoins et entérinent les dégradations des années passées qui ont vu les effectifs par classe monter, les doubléments disparaître, les horaires plancher se généraliser, des options être supprimées...

### Heures supplémentaires, lessivage des moyens de remplacements... : plus que des variables d'ajustement, un choix clair d'imposer un allongement du temps de présence et de remettre en cause les missions du service public

L'inflation des heures supplémentaires se poursuit dans la dotation des établissements : leur « absorption » par les équipes pédagogiques permettrait de supprimer 70 des 495 emplois programmés. Le refus collectif de celles-ci sera donc encore un axe déterminant de la lutte dans les établissements contre la politique budgétaire du Gouvernement et contre les suppressions de postes. Cette année, le Ministère et le Rectorat ont ainsi été contraints de recréer près de 80 emplois.

Les moyens de remplacement qui avaient été sévèrement diminués il y a deux ans (- 150 emplois) sont amputés de 32 emplois, ce qui va intensifier la crise du remplacement déjà sévère et entraîner sans aucun doute des pressions en interne dans les établissements pour réactiver les remplacements De Robien, faire de l'e-learning, sous couvert de mise en place du cahier de texte électronique...

Enfin 37 emplois qui servaient à financer les assistants de langues étrangères sont supprimés

### Menace sur l'Education prioritaire

Le Recteur, depuis l'an dernier, anticipant sur la réforme ECLAIR qui a pour but de dynamiser l'Education prioritaire, a imposé autoritairement une carte des établissements protégés au titre de la difficulté scolaire (56 établissements/ voir notre site) évinçant de nombreux établissements classés. Seuls ces établissements auraient selon le Recteur vocation à recevoir des moyens supplémentaires. Si l'an dernier les dotations des établissements concernés ont été maintenues, dans un contexte d'asphyxie encore plus accrue des moyens, ils peuvent former l'une des cibles pour supprimer des emplois. Le Recteur, refusant de faire la transparence sur ses choix lors du CTA du 13 janvier, a renvoyé vers les Inspections d'académie les annonces concernant les délégations de moyens aux établissements classés.

Les dotations des établissements seront examinées lors des Comités technique départementaux les 23 et 24 janvier.

voir les sites des sections départementales sur  
[www.versailles.snes.edu](http://www.versailles.snes.edu)

## Le modèle du lycée diversifié et de proximité attaqué

*L'élaboration de cette carte des formations a été de nouveau marquée par l'opacité et la mise à l'écart des personnels, le Rectorat réduisant la discussion à un dialogue entre les services académiques et les chefs d'établissements. Comme les années précédentes, la carte des formations est utilisée pour trouver de nouveaux gisements d'emplois en utilisant les réformes contestées mises en œuvre par Chatel (généralisation du bac pro 3 ans, réforme des STI, du lycée, des STMG) pour resserrer l'offre de formation et optimiser les structures. Leurs effets cumulés sur trois ans reformatent le lycée qui devient de moins en moins diversifié et démocratique.*

### Le Recteur mis en difficulté par l'action des personnels



**5 janvier, jour du CTA sur la carte des formations** : rassemblement des personnels et des lycéens de trois établissements (lycée Mondy de Clamart, lycée de Broglie de Marly, lycée Vinci de St Germain...) pour dénoncer les fermetures de divisions.

Face à cette attaque contre la conception d'un lycée diversifié, à la dégradation des conditions d'études des élèves et de travail des personnels qu'elle annonce (effectifs chargés, suppressions de postes...), les personnels de plusieurs établissements touchés dans l'académie se sont rapidement mobilisés, avec l'appui des sections départementales et académique : Francisque Sarcey à Dourdan, Léonard de Vinci à Saint-Michel sous Orge, et Blaise Pascal à Orsay, Maurice Éliot à Épinay sous Sénart, Charles Monod à Clamart, Louis de Broglie à Marly.

Assemblée générale, pétition, audience auprès des élus et du Recteur, journées de grève, rassemblement devant le Rectorat le jour du CTA...

Devant les revendications et les actions des personnels relayées et soutenues par les élus du SNES lors du CTA du 5 janvier, le Recteur a décidé de réexaminer les fermetures envisagées.

Pour plus d'infos : [www.versailles.snes.edu](http://www.versailles.snes.edu)  
Contact : [lycee@versailles.snes.edu](mailto:lycee@versailles.snes.edu)

### La réforme des STMG, un nouvel outil pour supprimer des emplois :

La réforme des STMG sert à supprimer 28 divisions dans l'académie.

Le Rectorat a justifié ces suppressions au nom d'une logique de pôle, affirmant ne vouloir maintenir la filière des technologies du tertiaire que dans les établissements accueillant au moins deux premières de manière à offrir aux élèves au moins un choix entre deux enseignements de spécialités en terminale, ce qu'il résume par un parallogisme réduire l'offre de formation pour élargir les choix des élèves.

La réalité montre que ces regroupements vont bien au-delà de ces ajustements et c'est bien la conception d'une offre de proximité pour tous les élèves, les conditions d'étude et d'enseignement qu'elle permet qui sont attaquées.

En toile de fond de cette réduction drastique du nombre divisions, il y a également le choix du Recteur de diminuer le nombre d'élèves en STG qu'il trouve excessif dans l'académie et d'imposer par un resserrement des structures une réorientation des flux d'élèves pour mieux remplir les classes des séries généra-

les L et ES. Il renforce par ce biais une hiérarchie des établissements entre ceux concentrant les formations généralistes, les « bons » lycées de centre ville et ceux à vocation technologique.

Le SNES a dénoncé cette conception technocratique et managériale de la carte des formations qui s'oppose à l'idée d'orientation choisie et met en cause la voie de réussite qu'est pour beaucoup d'élèves la filière des technologies du tertiaire.

### Une montée en terminale de la réforme STI2D qui va se traduire par des suppressions d'emplois

Lancée dans la précipitation pour permettre la suppression de nombreux emplois, avec des programmes bricolés, des enseignants sommés plus ou moins de se former sur le tas, la réforme des STI2D n'a pas atteint les objectifs que lui avaient assignés le Ministre et le Recteur : augmenter les effectifs de 20% dès cette année.

Le nombre d'élèves est quasiment le même que celui de l'an dernier. Mais le Rectorat a pu éliminer l'an dernier toutes les demi-divisions, ce qui, conjugué à la disparition des travaux en atelier, des effectifs par

classe portés à 30 au lieu de 24 et le resserrement des spécialités par établissement à deux, va lui permettre de supprimer encore cette année de nombreux emplois avec la montée en terminale de la réforme.

C'est la spécialité Energie et Environnement qui a eu le plus de difficultés à recruter des élèves. Si le Rectorat, compte tenu de la faiblesse des effectifs constatés, a accepté dans certains établissements de modifier la spécialité, le solde créations/suppressions est négatif sur l'académie : 4 divisions en moins.

Ces 4 divisions supprimées semblent servir à financer par redéploiement l'ouverture de 4 nouvelles sections STL.

Pour le SNES, les STI2D, plus que jamais, ont besoin d'une autre réforme. Une grande vigilance sera nécessaire à l'occasion de la préparation de la rentrée 2012 dans les établissements avec son application en terminale. Le SNES continue, d'autre part, d'intervenir sur le dossier de la formation des enseignants de STI2D. Dans l'académie de Créteil, le Recteur a fini par consentir une formation en présentielle sur 9 jours et une prolongation du programme de formation prévue sur trois d'une année supplémen-

## Une machine contre la démocratie , identifiée dès l'origine

Dès que la question du vote électronique a été posée (au printemps 2010), le S3 de Versailles a clairement dénoncé cette perspective comme une machine de guerre du Ministère, destinée à entraver fortement la participation, et par là, à remettre en cause l'audience majoritaire du Snes , et la place dominante de la Fsu. pour promouvoir des organisations plus « souples » (cf par exemple les positions du Sgen et de l'Unsa sur la réforme des lycées ou le livret de compétences , ou plus récemment le lâchage du Sgen en pleine action sur l'Évaluation) . Notre position constante , exprimée notamment au Conseil national du Snes de Juin 2010., a été de dénoncer cette machine de guerre anti-syndicale.

## Une procédure de vote .....pour empêcher le vote

Le Ministère a décidé d'imposer le vote électronique , contre l'avis du Snes et de la Fsu.

Un vote test a été organisé au printemps 2011 où l'académie de Versailles était impliquée (une centaine d'établissements ) .

Le S3 a , avec les militants des S1 concernés , fait un gros effort pour informer les collègues qui devaient participer (théoriquement) au test. Ce vote test , avec une participation ridicule (6%) a eu cependant l'intérêt d'identifier les multiples obstacles (identifiants ou mots de passe non reçus, messagerie professionnelle, configuration informatique) disposés pour rendre le vote plus que compliqué.

Un bilan complet a été fait aussi bien en direction des syndiqués que de la Direction Nationale du Snes.

## Les personnels confrontés à un dispositif kafkaïen (à dessein)

La mise en place du processus de vote Internet lui-même en septembre octobre 2011 a confirmé toutes nos craintes : des milliers de collègues ont éprouvé de grandes difficultés ,souvent insurmontables, pour voter .

Jusqu'au bout , le Ministère est resté totalement insensible à toutes les alertes , confirmant ainsi que son véritable objectif n'était pas du tout de simplifier ou de faciliter le vote mais bien au contraire d'affaiblir le syndicalisme à l'Éducation nationale et en particulier ceux qui (le Snes et la Fsu) lui donnent une force particulière.

### Le ministre Chatel voulait en finir avec le Snes syndicat majoritaire:

**57,1 %(et 35 sièges) pour le Snes  
dans notre académie : plus 5.5% .**

**Et au Comité Technique Académique, la Fsu , avec  
44.65% confirme sa première place.**

**La mobilisation exceptionnelle de nos militants  
et de nos syndiqués l'a mis en échec.**

**Mais la participation s'effondre ,  
le Ministère a réussi à empêcher  
des milliers de collègues de voter**

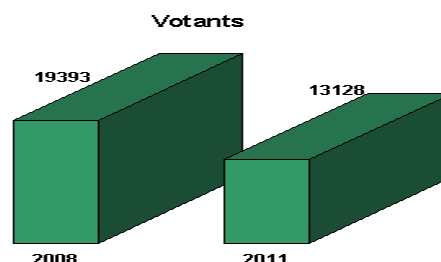
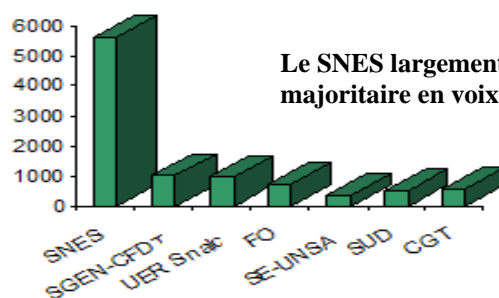
## Pour l'avenir....

Il ne suffit pas d'incriminer des «dysfonctionnements »(évidents) ou l'incurie (manifeste ) du Ministère.

Le vote Internet **par lui-même**,impose des difficultés considérables : identification des électeurs, procédures en cascade, compatibilités informatiques. De ce qui est un **droit** (de vote) il fait une épreuve par **élimination** où seuls les rescapés « méritent » de voter .

Aucune transaction n'est possible. Le fiasco du vote Internet impose une seule conclusion : le retour au vote « papier » à l'urne, comme le Snes et la Fsu l'ont formulé, et comme notre prochain congrès national devra le confirmer.

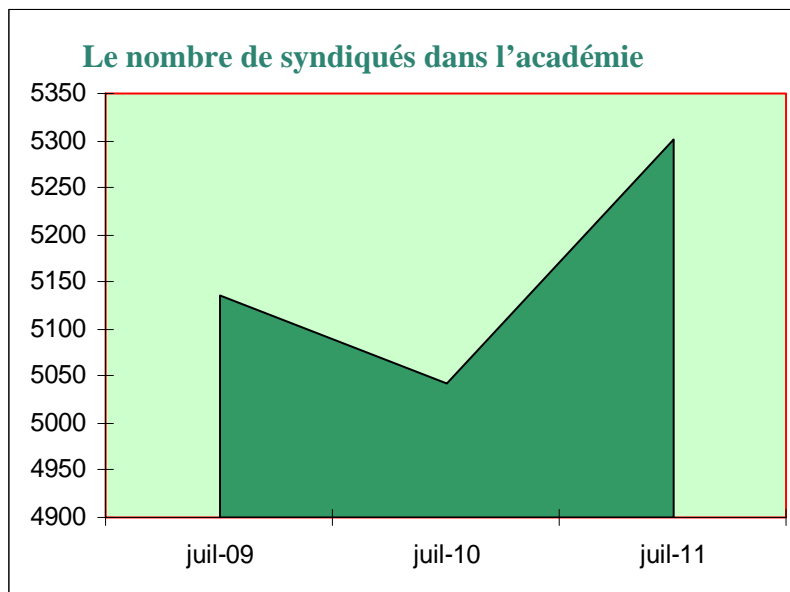
**Le vote papier à l'urne pour garantir à tous le droit de voter**



## La syndicalisation : un enjeu prioritaire et permanent

Durant la période 2009-2011, dans un contexte de durcissement inouï de la politique libérale du gouvernement, sur fond de crise économique et sociale aggravée, la profession ne s'est pas repliée sur elle-même et a manifesté une confiance dans le syndicalisme, en général, et le syndicalisme majoritaire de métier, d'action et de revendication du SNES et de la FSU, en particulier.

**Pour la première fois depuis plusieurs années, la tendance à l'érosion du nombre de syndiqués**, principalement liée aux départs en retraites et au renouvellement de la profession, auxquels s'ajoute pour notre académie un fort turn over dû aux mutations, **s'est inversée**, l'année 2010-2011, se terminant sur un solde positif de 258 syndiqués. Les retards de syndicalisation observés en ce début d'année (-130 à la date du mois de janvier), imputables en grande partie à la mobilisation des militants de S1, S2 et S3 jusqu'au mois de novembre pour les élections professionnelles, montrent cependant que la campagne de syndicalisation doit rester un enjeu permanent car d'elle dépend la capacité du SNES à rester une force collective, capable d'unir la profession sur des revendications et des actions majoritaires, pour exiger une autre politique pour l'École et nos métiers.



### Cela exige plus que jamais :

- ⇒ **de renforcer et d'approfondir** le travail de conviction et de suivi en direction des nouveaux enseignants en leur montrant comment le SNES est un outil qui leur permet d'organiser leur défense individuelle et collective ,
- ⇒ **de veiller au renouvellement et à la pérennité** des sections d'établissements qui est l'échelon décisif où se conçoit et s'organise la défense des personnels, surtout dans un contexte de renforcement accru des pouvoirs du chef d'établissement et de renvoi au local,
- ⇒ **de poursuivre et d'intensifier** le travail de syndicalisation en direction des catégories les plus fragilisées et les moins syndiquées, les personnels précaires (personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation non titulaires, AED, AVS ...).

## Le souci d'informer et de débattre avec les personnels pour construire des revendications et des actions majoritaires

La section académique et les sections départementales , alors que l'opacité et la politique du fait accompli sont des armes utilisés par le Ministre et le Recteur pour perpétrer leurs mauvais coups, n'ont eu de cesse d'améliorer les outils pour faire circuler une information syndicale, garantir la transparence et favoriser les débats sur l'action : réunions, publications, mise à jour du site, mails, transmission des données sur les DHG, les créations/suppressions de postes...

La formation syndicale est et demeure un enjeu capital des interventions des militants des sections départementales et académique. Elle s'articule autour de trois axes :

- ⇒ **Doter les militants** des sections d'établissement des outils et des connaissances, réfléchir et discuter avec eux des stratégies pour intervenir dans les établissements dans un contexte marqué le renforcement des pouvoirs des chefs d'établissement à l'au-

toritarisme grandissant et du renvoi au local pour introduire de la déréglementation, sur fond de musellement des élus (stages élus en CA, stage sur la préparation de rentrée...)

- ⇒ **Informers les personnels** sur leurs droits individuels et collectifs (obligations de services, carrières...) à l'heure où le gouvernement fait tout pour briser les garanties collectives (stages droits des personnels, stage TZR, stage AED...)
- ⇒ **Animer une réflexion et un débat collectif** avec l'ensemble des collègues, syndiqués et non syndiqués, autour des enjeux du système éducatif et de l'évolution de nos métiers et nos carrières pour analyser les réformes en cours et élaborer des revendications pour construire un collège et un lycée authentiquement démocratiques, obtenir la revalorisation de nos conditions de travail et de nos qualifications.



## Impulser, relayer, fédérer des actions diversifiées au plus près du terrain en cherchant à élargir les mobilisations

Face aux suppressions massives et répétées d'emplois (- 485 en 2010, -493 en 2011, - 495 en 2012 dans l'académie) et au bombardement intensif de réformes contestées (autonomie, socle commun, lycée, STI2D, CLAIR...) les militants des sections départementales et de la section académique, au cours de ces deux années, ont manifesté le souci permanent d'être au plus près du terrain pour débattre et organiser avec les personnels la riposte à ces agressions qui, en instaurant un modèle d'école toujours plus ségrégatif, dégradent nos conditions d'emploi et de service, mettent en concurrence élèves, personnels et établissement et battent en brèche métiers, statuts et missions :

- animation des heures d'information syndicale, participation à des AG dans les établissements
- rassemblements devant les IA dans les quatre départements (les 2 et 21 février contre les DHG insuffisantes ; le 23 mars contre les suppressions de postes...)
- organisation d'audiences auprès des IA et accompagnement de délégations d'établissement, audiences auprès des élus, prises de contact avec les organisations des parents d'élèves et celles des lycéens
- soutien et amplification des initiatives convergentes d'établissements par secteur géographique ou à l'échelon départemental

(grève contre le classement autoritaire ECLAIR des collèges de Grigny et manifestation devant le Rectorat le 14 mars, grève et manifestations dans tout le département du Val d'Oise contre les conditions de rentrée 2011 le 12 mai 2011...)

- refus collectif des HSA
- campagne pour refuser la mise en place du livret de compétences



Lycée Corot Savigny  
L'accueil fait à Sarko

Loin d'être mineures, ces actions, en ancrant les luttes localement et dans la durée, ont participé à la construction d'une dynamique de mobilisation et d'action qui s'articule et alimente les temps forts nationaux.

Elles ont montré au gouvernement qu'il n'avait pas les mains libres pour casser l'École et l'ont mis en porte-à-faux par rapport à une opinion publique attachée à un service public d'Éducation ambitieux et juste, qu'il prétendait circonvenir en présentant ses réformes comme répondant aux besoins et aux aspirations des élèves et des familles (livret personnel de compétences, leurre de l'accompagnement personnalisé...).

**La résistance qui s'est exprimée à travers le refus des HS, des suppressions de postes, de la fermeture de formations a entraîné la création d'emplois avec la conversion d'HS en HP (heures poste) ou le rétablissement de certaines divisions que le Rectorat voulait supprimer.**

## Formation des maîtres : Une lutte acharnée et continue contre une réforme désastreuse

Pilotée par la réduction de l'emploi public et la volonté de réduire nos métiers à ceux d'un docile technicien appliquant les bonnes recettes, **la réforme de la formation des maîtres, avec la suppression de l'année de stage en alternance, a eu des effets terribles** : stagiaires à temps complet, dont le service depuis cette année peut comprendre des heures supplémentaires et des classes à examen, blocage de centaines de postes dégradant les conditions d'affectation et d'exercice des personnels titulaires...

Les sections départementales et la section académique ont appelé par le refus du tutorat à mettre en échec cette réforme (plus de 5000 refus exprimés en 2010) et ont dénoncé les pressions et les désignations autoritaires de tuteurs par une Administration mise en difficulté. Ils n'ont eu de cesse avec les stagiaires d'occuper le terrain médiatique : conférence de presse à chaque rentrée avec témoignages de stagiaires, nombreux rassemblements...

Le gouvernement est aujourd'hui complètement isolé sur cette réforme et, face au rejet unanime par l'ensemble des acteurs de la communauté éducative de celle-ci, il a

choisi la fuite en avant, tout en recourant, parfois, à des effets d'annonces sans lendemain pour tenter de faire diversion.

Au cours de ces deux années, le SNES Versailles a appelé les S1 à accueillir syndicalement les stagiaires en leur donnant des outils (livret d'accueil, circulaire spécifique...) et à veiller à leurs conditions de service et d'emploi (heures supplémentaires, classes à examen...).

Il a informé, soutenu, accompagné, défendu les stagiaires à toutes les étapes de leurs années stage alors que l'un des objectifs de la réforme était de les isoler et de les couper de l'ensemble des garanties collectives de la profession (réunion, publication, mails pour les mutations, la titularisation, la notation administrative, audience auprès du rectorat, accompagnement lors de rendez-vous individuel...).



## Faire vivre le paritarisme qui garantit les droits de chacun dans l'intérêt de tous

Après les étapes de déconcentration de 1999 et 2005 qui donnent davantage de pouvoirs au Recteur dans le domaine des mutations et des carrières, le Ministère a mené une offensive très violente contre les droits individuels et collectifs des personnels en voulant contourner les instances paritaires où chaque personnel a le droit d'être défendu par ses élus dans le cadre de règles communes et connues de tous.

Les élus du SNES, par leur représentativité et leur efficacité, allant jusqu'au conflit avec l'Administration quand c'était nécessaire, ont endigué cette offensive.

Ils s'attachent à consulter l'ensemble des dossiers, à vérifier chaque situation et à faire rectifier les erreurs ou oublis éventuels dans le respect strict des règles et

du barème établis.

**Ils sont les seuls à effectuer ce travail impartial considérable mais indispensable.**

A travers des publications (US inter et intra, notation administrative...), grâce à l'organisation de réunions (mutation,..), ils tiennent régulièrement les collègues au courant de leurs droits à chaque étape importante, les aident et les conseillent dans leurs démarches auprès de l'Administration.

A l'issue de chaque opération de gestion, ils les informent de leur résultat individuel et leur donnent les moyens de contrôler que leurs droits ont bien été respectés, en particulier par la communication du barème du dernier promu ou du dernier muté sur un poste.



### Personnels non titulaires :

Interventions pour que tous les collègues pouvant faire valoir un CDI l'obtiennent, pour le réemploi des non titu...

Ces actions ainsi que la campagne menée ont valu au SNES d'obtenir 2 sièges sur 4 aux élections des C.C.P des personnels non titulaires enseignants, d'éducation et d'orientation et 3 sur 6 à celles de C.C.P de personnels non titulaires de vie scolaire.

**Cette présence majoritaire et renforcée du SNES dans ces commissions paritaires doit être un moyen de faire respecter leurs droits et d'en conquérir de nouveaux, à travers la revendication de l'élargissement de leurs compétences, tout en continuant de lutter pour un plan de titularisation pour tous les non titulaires.**

### TZR :

Mise en échec d'un coup de force du Rectorat pour affecter en dehors des préférences et du barème les TZR au mois de juillet, interventions en audience ou en groupe de travail pour obtenir des révisions des jumelages de service aberrants, d'affectation hors zone, le respect des préférences et du barème lors de la phase d'ajustement ; le rétablissement de la bonification de 20 points par an à l'intra, le respect de la discipline de recrutement, versement des ISSR, des frais de déplacement, rétablissement de la résidence administrative...



## La carrière : un droit pour tous !

Non seulement le gouvernement n'a pas revalorisé nos carrières, se limitant à une revalorisation en trompe-l'œil des seuls cinq premiers échelons, mais il persiste à vouloir réserver l'accès à la hors-classe à quelques-uns, choisis par l'Inspection et le chef d'établissement, sur la base de critères opaques qui se fondent sur une volonté de dénaturer nos métiers et nos missions.

Dans ce contexte, se conjuguant aux augmentations du nombre de promotions obtenues grâce aux mobilisations des personnels avec l'appui du SNES en 2008, 2009 et 2010, le travail des commissaires paritaires du SNES, fondé sur un examen complet des dossiers de tous les collègues, a été décisif pour continuer de faire de la hors-classe un débouché de carrière pour tous :

- **pour les certifiés et les CPE**, en ayant montré l'arbitraire des avis des chefs d'établissement et des IPR, puis par leur refus d'avaliser un tableau d'avancement entaché d'injustices, ils ont obtenu en 2007 un barème fondé sur l'ancienneté dans le 11ème échelon, qui garantit à tous l'accès à la hors-classe et neutralise les avis des C/E et des IPR.

- **pour les agrégés**, ils ont réussi à faire prévaloir sur des critères conçus pour exclure le plus grand nombre, les intérêts de l'ensemble de la profession, en obtenant que les avis exceptionnels, décisifs pour l'attribution de la hors-classe, portent d'abord sur des collègues ayant le plus d'ancienneté dans le 11ème échelon.



**Pour ce qui concerne l'avancement d'échelon**, les élus du SNES, outre les corrections d'erreur, ont contraint l'Administration à mettre en place des dispositifs pour corriger les inégalités de déroulement de carrière résultant des disparités de notation pédagogique entre disciplines et des retards d'inspection. Ils interviennent sans relâche pour obtenir de nouvelles avancées.

## Contre des mutations dictées par les hiérarchies, contre la logique des suppressions de poste, la défense déterminée d'une mobilité choisie et voulue

Une mobilité choisie est une source importante de satisfaction individuelle et professionnelle. Or les difficultés de muter n'ont cessé de s'aggraver à cause des choix du Ministre et du Recteur : aux suppressions massives de postes s'est ajoutée la volonté de faire éclater les règles collectives pour imposer des mutations soumises aux orientations politiques du moment et aux avis des C/E et des IPR.

Par son poids et ses actions, le SNES a obtenu que des situations que Ministre et Recteur ne considéraient plus comme prioritaires continuent d'être reconnues dans le barème (bonification TZR, bonification pour enfants pour les parents isolés ou séparés...).

Lors des commissions d'affectation, il a imposé le respect des barèmes et des vœux dont le Ministère voulait s'exonérer. En obtenant de nombreuses corrections d'erreurs et des améliorations,

il a assuré la transparence et la régularité des opérations, garanties par la communication du plus petit barème pour obtenir chaque poste.

Ses interventions et ses initiatives, en lien avec les établissements concernés, ont permis de réinjecter dans le mouvement des postes que l'Administration entendait supprimer et de limiter considérablement le nombre de postes que le Rectorat voulait réserver à un recrutement par le chef d'établissement ou le corps d'inspection au détriment des droits établis des collègues.

C'est ainsi, qu'en 2009, l'Administration a dû renoncer à soustraire du mouvement général plus de la moitié des postes (21/39) qu'elle avait classés autoritairement CLAIR.

## Notation administrative ou comment endiguer le règne de l'arbitraire local

Lors des Capa de révision de note administrative, les commissaires paritaires ont le souci de faire respecter les droits de chacun et d'éviter que la notation administrative ne se transforme en moyen de pression voire en règlement de comptes dans certains établissements ; ils sont particulièrement vigilants à des situations que certains chefs d'établissement exploitent pour ne pas noter correctement les collègues : congé maladie, congé maternité, TZR que certains souhaiteraient taillables et corvéables à merci...

**Ainsi, ils obtiennent que soient relevées près de 75% des notes contestées.**





## ÉCOLE ÉMANCIPÉE : CONTRE LE RAPPORT D'ACTIVITÉ ACADÉMIQUE.

*Comme à l'issue de chaque mandat, la direction UA de la section académique du Snes vient de présenter son rapport d'activité pour le soumettre au vote des syndiqués.*

*Pour l'École Émancipée, il convient de mettre un certain nombre de points en exergue concernant les trois années écoulées depuis les derniers congrès académique et national.*

Le premier axe d'analyse est celui qui conduit à estimer que les positionnements adoptés par le S3 de Versailles ont été contrastés. On peut se féliciter que, sur un certain nombre de sujets, l'attitude du S3 ait été plus satisfaisante que celle de la direction nationale. C'est le cas notamment pour ce qui est de la signature du protocole d'accord sur les non titulaires : contrairement à la majorité UA nationale, le S3 s'était prononcé contre la signature de cet accord par la FSU. Autre sujet de satisfaction, l'attitude adoptée sur la question des élections professionnelles en général, et le vote électronique en particulier. Là encore, la section académique s'est opposée au positionnement national particulièrement mou.

Mais si, sur ces sujets, on peut se féliciter de l'attitude adoptée, il en va différemment sur bien d'autres questions. A certains moments forts du dernier mandat, la direction académique s'est en effet positionnée de manière décevante : ce fut notamment le cas en juin 2010 quand la majorité UA de la CA académique s'est fermement opposée à la proposition de l'École Émancipée d'une grève dès la rentrée le 6 septembre. Proposition qualifiée alors d'irréaliste, mais qui fut pourtant largement adoptée lors du Conseil National suivant ! Le rapport d'activité académique précise que la section de Versailles s'est « inscrite dans l'action nationale du 6 septembre ». Certes, mais contrainte et forcée !

Autre désaccord majeur depuis le dernier congrès, le positionnement du S3 de Versailles en faveur de l'élévation du niveau de recrutement, défendant même un recrutement après la deuxième année de master... Pour l'Eé, cette revendication, portée devant un gouvernement qui a fait de la réduction de l'emploi public un véritable dogme, est une erreur politique majeure.

Le deuxième axe d'analyse est celui du fonctionnement peu (euphémisme !) démocratique de la section académique. Le mandat qui vient de s'écouler a vu la direction UA faire le choix d'exclure l'Eé du secrétariat académique, où elle siégeait depuis de nombreuses années. Est-ce parce que nous avons alors appelé à voter contre le rapport d'activité : nous estimons en effet que des divergences d'appréciation peuvent très bien s'exprimer au sein même d'une direction. Ou parce que nous avons osé, sur le 92, constituer une liste unitaire regroupant des militant-es Eé et des militant-es UA ? UA acceptait alors une participation minorée de l'Eé à condition... de choisir son représentant !

Enfin, nous estimons que le rôle des sections départementales (S2) est de développer les mobilisations locales. Lorsque des luttes éclatent, le Snes devrait être un moteur de leur extension tout en recherchant l'unité la plus large possible. Dans le Val d'Oise, la direction du Snes n'a jamais joué ce rôle et s'en est tenue à une unité « d'appareils » qui l'a conduite à appeler à des rassemblements devant les sous-Préfectures et la Préfecture et à un appel tardif à la grève le 12 mai. Faut-il rappeler que c'est sous la pression de « collectifs » qui regroupaient enseignants du Snes, de la CGT, des non-syndiqués, des parents d'élèves (FCPE) et parfois des lycéens (Argenteuil, Cergy, Garges les Gonesse) que le Snes s'est résigné à ces appels ? Faut-il rappeler que depuis le 3 mars et l'extraordinaire mobilisation sur Argenteuil, ses militants lui réclamaient une extension la plus rapide possible ? L'Eé, pleinement investie dans ces formes de mobilisation, pense que le rôle du syndicat est d'aider à les construire. Dans le 92, la direction UA a préféré, de fait, laisser sans vie la section plutôt que d'accepter un travail unitaire !

Enfin, que dire de l'absence dans ce rapport de toute référence à la FSU ? Il est symptomatique des priorités de la direction UA ; les dernières élections ont pourtant montré l'urgente nécessité de renforcer notre fédération.

**Le bilan de ce mandat est pour nous globalement négatif : nous appelons donc les syndiqués à se prononcer contre le rapport d'activité.**

# POUR LA RECONQUÊTE D'UN SYNDICALISME INDÉPENDANT

## Contribution au rapport d'activité

### Après l'appel à la grève du 15 décembre pour le retrait du projet d'évaluation Faire un bilan de l'action sur les retraites de septembre octobre 2010 et de la signature des accords de Bercy

**Avertissement :** cette contribution au rapport d'activité a été rédigée par les deux élus en 2009 de la liste Pour la reconquête d'un syndicalisme indépendant (PRSI) à la CA Académique du SNES du S3 de VERSAILLES. Nous participons désormais pour ces élections à la liste « les revendications, l'unité ».

Durant ces deux années nous nous sommes refusés à adopter une attitude de « tendance » et nous avons appuyé toutes les prises de position, et elles ont été nombreuses, allant dans le sens de la défense des personnels.

Ainsi nous nous félicitons que le S3 de Versailles ait pris position contre la signature du protocole Tron sur les non titulaires.

Nous nous félicitons que le S3 de Versailles ait pris position contre le vote électronique. Nous regrettons donc qu'une liste commune n'ait pas été réalisée.

Nous nous félicitons de l'appel à la grève le 15 décembre pour le retrait du projet d'évaluation. C'est clairement notre statut qui est jeu : le fait d'enseigner, dans notre discipline de recrutement, dans le respect des programmes nationaux et de la liberté pédagogique de chacun.

Nous souhaitons que cet appel au retrait du projet aboutisse aux mêmes résultats que l'action sur les décrets de Robien de 2007 qui, publiés en février 2007 ont été abrogés par un autre décret publié en août 2007.

A la lumière de cet appel pour le retrait clair et net d'un projet gouvernemental, il nous semble nécessaire de revenir sur l'action sur les retraites de septembre octobre 2010.

#### Tirer le bilan de septembre octobre 2010 sur les retraites

Le congrès national de la FSU de février 2010 a pris une position claire sur les retraites conduisant à la demande tout aussi claire de retrait du projet de réforme sur les retraites.

Comment est-il possible alors que la FSU ait signé tous les communiqués intersyndicaux interprofessionnels qui, eux, n'appelaient pas au retrait du projet et donc en conséquence pas à la grève – et avec le succès que l'on sait – ?

Ne devons-nous pas nous interroger sur l'inter syndicalisme permanent avec la CFDT dans un cadre où les revendications des personnels, nos revendications, disparaissent, et qui débouche sur des actions saute-mouton rejetées par les personnels ? Regardons qui en sort renforcé aux élections professionnelles... N'y a-t-il pas quelques leçons à en tirer ?

De même sur la journée interprofessionnelle le 13 décembre : on sait que lorsque il n'y a pas d'appel à la grève la participation aux manifestations se limite à deux ou trois personnes de la FSU. Il faut au contraire l'unité pour le retrait des plans d'austérité Fillon, non aux actions saute moutons et à la paralysie dans le cadre de l'« intersyndicale » permanente avec la CFDT.

Le tract national signé par la FSU parle de la dette ; la FSU n'a pas de mandat pour dire « on ne remboursera pas la dette » mais elle n'a pas non plus de mandat pour dire « on remboursera la dette ». On doit débattre sur nos bases et se battre sur nos bases.

#### Tirer le bilan de la signature des accords de Bercy

Ce n'est pas anecdotique que le premier vote sous le régime « accords de Bercy » soit marqué par une telle volonté d'affaiblir les organisations syndicales.

Une revue dit que le vote électronique n'était pas prévu dans les accords de Bercy. C'est inexact, puisque ces accords le mentionnent comme une possibilité. Le gouvernement a utilisé cette possibilité.

Il y a une différence de nature entre les CAP et les CT. Le vote pour les CAP, c'est concret, cela est en rapport avec les différents éléments des statuts des personnels : les CAP traitent des notations, des promotions, des mutations des personnels.

Ils ont conduit, à travers la loi de juillet 2010 sur le dialogue social, à créer les CT (Comités Techniques). Le ministre dispose maintenant avec ces CT d'instances lui permettant – tant au niveau des départements et académies qu'au niveau national – « des négociations relatives aux conditions et à l'organisation du travail, au déroulement des carrières et à la promotion professionnelle », bref de « détricoter » notre statut ! Cette loi doit être abrogée avant 2014.

Jack Lefebvre, Alain Veysset

# ORGANISATION DU SCRUTIN

## Lundi 23 janvier - vendredi 3 février 2012

### Chaque syndiqué doit émettre 5 votes pour :

1. La CA du S3,
2. Le bureau du S2,
3. Le rapport d'activité du S3,
4. Le rapport d'activité national (S4),
5. Le rapport financier national (S4).

### Cette publication contient :

- Les déclarations et les listes de candidats à la CA du S3 et aux bureaux du S2 : **pages 2 à 7**,
- Le Rapport d'Activité du S3 : **pages 8 à 10 et 15 à 19**,
- L'expression des courants de pensée sur le Rapport d'Activité : **pages 20, 21 et 23**.  
Le rapport d'activité national se trouve dans le supplément à **P.U.S. 716 du 21 décembre 2011**.

### Qui vote :

- Le vote est un **vote individuel**, le scrutin est un scrutin de liste **sans rature ni panachage**.
- Ont le droit de vote, les collègues syndiqués ayant versé leur cotisation 2011/2012 (« à jour ») et les collègues ayant opté pour le renouvellement automatique (« à jour futur »).
- Tout collègue peut verser sa cotisation et participer au vote tant que le scrutin n'est pas clos.
- Seuls seront décomptés les votes des S1 **dont les cotisations auront été enregistrées au S3** au plus tard le 15 février 2012.

### Dates du vote : les votes auront lieu dans les S1 entre le lundi 23 janvier et le vendredi 3 février 2012.

Les syndiqués votent dans leur S1. Les syndiqués retraités et isolés recevront personnellement le matériel nécessaire et les instructions particulières pour leur vote par correspondance.

### Organisation du Vote dans les S1

Une circulaire aux S1 va être envoyée avec toutes les informations utiles et le matériel de vote (bulletins de vote, procès verbal de dépouillement) Chaque syndiqué vote à bulletin secret.

- **Le bulletin de vote** est remis par le secrétaire du S1 ou découpé par le syndiqué dans ce numéro de SNES Versailles. Ce bulletin de vote peut également être reproduit à la main par le syndiqué.
- **Liste d'émargement** : Le S3 édite une liste des syndiqués ayant payé leur cotisation 2011/2012 ou ayant opté pour le renouvellement automatique (les secrétaires de S1 recevront par courrier séparé ce matériel). Elle peut être corrigée sous la responsabilité du secrétaire et du trésorier du S1. **Elle doit être émargée par chaque votant**. En cas de vote par correspondance sous double enveloppe, l'enveloppe extérieure émargée par l'intéressé sera jointe à la liste d'émargement et adressée au S3.
- **Le dépouillement doit être fait par le Bureau du S1 : ce dépouillement est public**. La date et l'heure en sont annoncées au préalable à l'ensemble des syndiqués par le secrétaire de S1.  
**Le procès verbal récapitulatif** des votes doit être signé par le secrétaire de S1 (ou son remplaçant) et par un scrutateur au moins.

Le **procès verbal** récapitulatif des votes **et la liste d'émargement** des votants doivent parvenir à :

SNES S3 Versailles

3, rue Guy Gouyon du Verger 94112 ARCUEIL  
au plus tard le 15 février à 17 heures.

- **Soit remis** directement au siège du S3 : les porter entre 10 et 17 heures avant le le 15 février à 17 heures.
- **Soit adressés par la poste** au S3 : le S3 ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des pertes de courrier ou des retards imputables à La Poste.
- **Soit faxés** au 01.41.24.80.62.

### Bulletin de vote : pour chacun des cinq votes, cocher la case de votre choix

| Premier vote Élection de la Ca académique (S3)      |                    |                             |
|---|--------------------|-----------------------------|
| Unité et Action UA                                  | École Émancipée EE | Les Revendications, l'Unité |
|   |                    |                             |
| Deuxième vote Élection du bureau départemental (S2) |                    |                             |
| Département.  | Unité et Action UA | École Émancipée EE          |
| 78  |                    |                             |
| 91  |                    |                             |
| 92  |                    |                             |
| 95  |                    |                             |
| Troisième vote Rapport d'Activité Académique (S3)   |                    |                             |
| Pour  | Contre             | Abstention                  |
|   |                    |                             |
| Quatrième vote Rapport d'Activité National (S4)     |                    |                             |
| Pour  | Contre             | Abstention                  |
|   |                    |                             |
| Cinquième vote Rapport financier national (S4)      |                    |                             |
| Pour  | Contre             | Abstention                  |
|   |                    |                             |

# Unité et Action :

## Oui au rapport d'activité académique

### Le Débat doit être clair et transparent

Des conceptions différentes existent au sein du SNES, et c'est tout à fait légitime, sur la façon de conduire l'action syndicale. L'équilibre au sein des directions syndicales S3/S2 doit continuer à se faire à partir de la confrontation claire, objective et loyale de ces conceptions devant les syndiqués, qui tranchent par leur vote. Nous y tenons parce que cela nous semble être un aspect fondamental de la démocratie syndicale. Nous voudrions insister ici sur quelques aspects décisifs du débat.

### Action syndicale : œuvrer pour rassembler le plus grand nombre dans l'action.

#### Prendre en compte

##### la diversité de la profession

**On ne peut faire l'économie du débat avec toute la profession** sur les attaques en cours pour les personnels et le service public d'Éducation, les propositions que nous avançons et sur la nécessité de construire et de mener des actions à la hauteur des enjeux.

**Conduire des actions sur la durée** qui allient temps forts et actions diversifiées, effectuer la synthèse en prenant en compte la diversité des positionnements sont des impératifs si l'organisation syndicale veut apparaître comme responsable et crédible.

##### Articuler actions locales avec des mouvements de grande ampleur

Dans cette dynamique, les mobilisations et actions locales sont indispensables. Le S3 et les S2 ont toujours aidé à leur construction et à leur élargissement en tenant compte de la réalité du processus de mobilisation dans la profession.

##### Construire des actions lisibles

C'est notre souci permanent, que ces actions concernent l'Éducation, la Fonction publique ou l'Interpro. Cela suppose l'élaboration d'un plan d'action lisible et visible par la Profession pour permettre la création de dynamiques.

##### Cela pose sur le fond le problème de l'articulation des actions de différents secteurs :

**Nous donnons ainsi la priorité à l'Éducation**, à la lutte pour notre service public, nos métiers, nos carrières, nos salaires et à la construction d'un vaste mouvement associant personnels, parents et les jeunes, où la FSU joue tout son rôle, sans en rabattre sur nos revendications.

**Si nous pensons qu'un mouvement interprofessionnel** de grande ampleur

#### Reconnaître nos métiers à la hauteur des qualifications

**Élever les qualifications** et le niveau de recrutement est pour nous une exigence fondamentale. Il serait inconcevable que nos professions en soient écartées.

**Élever le niveau de recrutement** garantit la qualité de l'enseignement en direction des jeunes. Reste à faire reconnaître cette élévation par une revalorisation générale.

**Il serait dangereux de confondre exigence dans ce domaine et politique actuelle de réduction des emplois publics.**

La mastérisation et l'instrumentalisation des déficits publics ont été utilisées par le gouvernement pour imposer **une réforme de l'année de stage et de la formation dont nous demandons l'abandon.**

est indispensable, nous considérons aussi qu'il ne se décrète pas mais dépend de la convergence des mouvements dans tous les secteurs, privé et public.

#### Un fonctionnement démocratique du syndicat :

Nous avons eu depuis de nombreuses années **le souci d'associer les courants minoritaires** (École Émancipée) à l'activité de la section académique et au secrétariat : cela implique un travail concret, régulier, de ceux qui y participent, quel que soit leur courant de pensée.

Cela n'a pas été possible sur ce dernier mandat, l'École Émancipée n'ayant pas été en situation de **présenter une candidature crédible pour une participation effective au travail**. Nous espérons qu'il en sera autrement pour l'avenir.

L'École Émancipée appelle à voter contre le Rapport d'activité, ce qui est bien évidemment son droit, mais ce qui marque **un singulier décalage avec les positions émises en CA académique** où bien souvent les représentants d'EE n'ont pas eu de textes alternatifs à soumettre au débat et où, très souvent, ils se sont abstenus ou ont voté ceux proposés par Unité et Action..

#### Les critiques faites par l'École Émancipée sur la conduite de l'action

témoignent, à notre avis, d'une singulière ignorance de la situation réelle.

- **Quand une action locale se développe** à Argenteuil ou ailleurs, le SNES (S2, S3) est présent, la soutient, la relaie sans aucune réserve. Mais la mobilisation d'un établissement, d'une ville, ne suffit pas pour décider dans les délais les plus brefs d'un appel à la grève dans le département, l'académie... **sans examen de la « température » générale**, sauf à s'exposer à un échec totalement contre-productif.
- **Sur le 6 septembre 2010** (grève de rentrée à l'appel du SNES): Effectivement le S3 de Versailles était défavorable au choix de cette date, **en raison de l'action interprofessionnelle sur les retraites annoncée pour le lendemain 7 septembre**. Notre position a été minoritaire. La majorité de la Direction nationale Unité et Action (en accord avec l'École Émancipée sur ce point) a décidé de l'action du 6.
- **Est il permis d'examiner le résultat** et de constater que, comme nous le craignons, la grande majorité des collègues, voire des militants, ont fait le choix de faire grève le 7 septembre et non le 6?

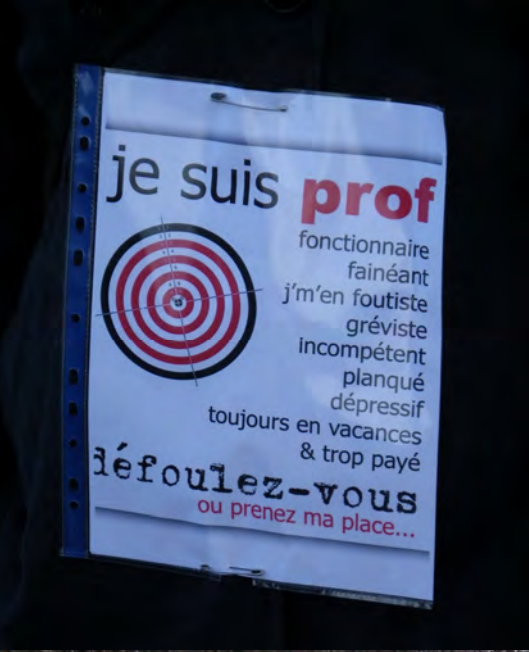
**Ce qui est légitimement souhaitable n'est pas toujours réalisable....**

**Le rapport d'activité de la section académique rend compte de la manière dont nous nous sommes employés pendant trois ans à faire face avec les collègues.**

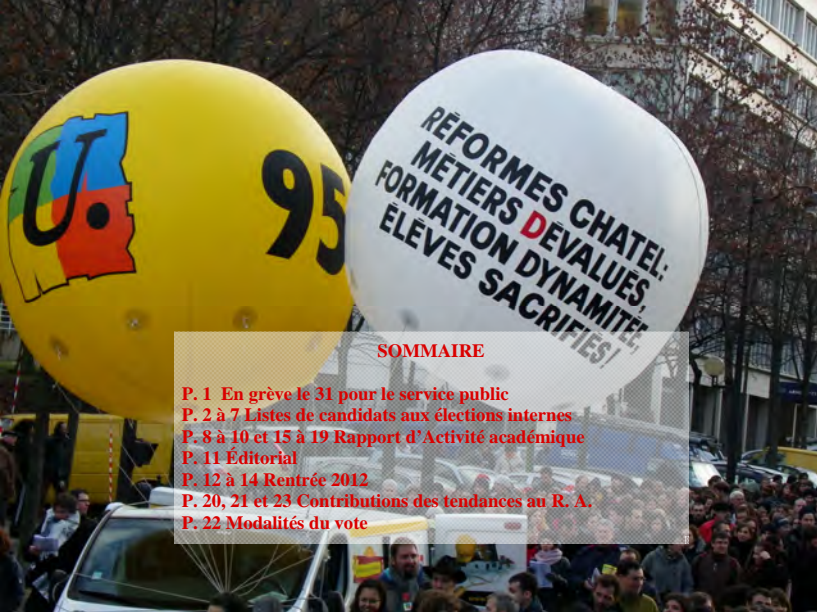
*En approuvant ce rapport d'activité, les syndiqués marqueront leur volonté de poursuivre l'activité engagée pour le service public et les personnels,*



*Mardi 31 janvier pour nos métiers  
grève et manifestation nationale*



*Ensemble exigeons un autre projet pour l'école*



**SOMMAIRE**

- P. 1 En grève le 31 pour le service public
- P. 2 à 7 Listes de candidats aux élections internes
- P. 8 à 10 et 15 à 19 Rapport d'Activité académique
- P. 11 Editorial
- P. 12 à 14 Rentrée 2012
- P. 20, 21 et 23 Contributions des tendances au R. A.
- P. 22 Modalités du vote

SNES Versailles - 3 rue Guy de Gouyon du Verger 94112 Arcueil Cedex  
 téléphone 08 11 11 03 84 - ISSN 12689874 - Directeur de la publication :  
 David Raftroïd Commission Paritaire 1111 S08041.  
 Impression Rivaton Bobigny -  
 Prix : 2 Euros - Prix Abonnement : 12 Euros